

## Deuxième partie

### La vie municipale

#### 7

### Une gestion étriquée

A la fin du conseil municipal, le soir du 16 mai 1890, le docteur Paul Dulac, nouvellement élu maire de Montbrison, prononce une brève allocution : *Maintenant je dois vous faire part de mon programme, il est très simple, il consiste à vivre en paix avec tout le monde et à tâcher de faire tout le bien possible en tirant parti de nos faibles moyens...*<sup>1</sup>

Le brave homme veut réaliser des choses utiles, profitables, des améliorations mais *sans compromettre les deniers publics*. Il ajoute : *Notre budget municipal est en effet composé du sou du pauvre et de l'argent du riche ; qui demande à l'un demande aussi à l'autre. C'est dire qu'il ne faut augmenter les charges que dans les moments de prospérité ou lorsqu'on est sûr que cela correspondra à une amélioration évidente...* Et il conclut fermement : *Je n'ai aucun désir de faire grand ou de signaler mon passage aux affaires par des créations d'une utilité douteuse et je terminerai en vous citant ce mot toujours vrai : les peuples heureux n'ont pas d'histoire.*

Claude Chialvo, réélu le 3 janvier 1903, adresse ses remerciements à ses collègues en faisant assaut de modestie : *il aurait préféré rentrer dans le rang, mais devant l'insistance du conseil municipal, il a dû faire le sacrifice de ses convenances personnelles et accepter comme un devoir la tâche que leur confiance lui imposait*. Il résume ensuite son programme aussi vague que celui du docteur Dulac : *défendre les intérêts financiers de la ville et étudier tous les projets qui pourront concourir à la prospérité de Montbrison, à la grandeur et à la prospérité de la République.*

Ces discours reflètent assez bien, globalement, l'action des 14 maires qui se sont succédés de 1852 à 1914 : un certain manque d'ambition pour leur ville.

#### Les édiles

Le personnel politique montbrisonnais est issu de la petite bourgeoisie. Les conseillers municipaux et les maires successifs sont des notables parfaitement honorables : médecins, pharmaciens, notaires, avocats, avoués, banquiers, négociants ou rentiers... Ils gèrent la ville à l'image de leur foyer, en "bons pères de famille". Ils paient de leur personne et, à titre personnel, ne manquent pas de générosité. Ainsi Jean-Baptiste Chavassieu lègue ses biens à la ville. Georges Levet propose d'offrir gracieusement le parc de sa résidence (un hectare) pour la construction d'une nouvelle caserne. Le docteur Jean-Baptiste Rigodon, médecin de l'hôpital, soigne avec un dévouement remarquable les indigents de la ville pendant des décennies pour un salaire minime. Quand éclate la Grande Guerre, alors qu'il a largement dépassé l'âge de servir, il s'engage comme médecin militaire pour la durée du conflit... Presque tous mettent volontiers la main à la poche pour cotiser comme membres honoraires des diverses sociétés de secours mutuels de la ville.

Les conseils municipaux sont véritablement des lieux de débats. L'impression de leur comptes rendus permet de constater la grande variété des questions abordées et de la participation active de beaucoup de conseillers. Trois grandes commissions permanentes sont constituées :

---

<sup>1</sup> Conseil municipal du 16 mai 1890, *Procès-verbaux des délibérations du conseil municipal de Montbrison*, Montbrison.

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*, supplément au n° 93-94 d'avril 2003

- Commission des finances,
- Commission des travaux publics,
- Commission des beaux-arts, instruction publique et des fêtes

D'autres commissions spéciales, temporaires suivent les questions importantes du moment. En 1904, il y en a trois : celles de la caserne, des eaux, de la voirie du quartier de Charlieu qui est en cours de lotissement. Et dès qu'il y a hésitation sur une affaire à régler, une nouvelle commission formée de quelques conseillers est nommée pour s'informer et rendre un rapport. C'est aussi souvent l'occasion d'éluder un problème difficile.

On discute interminablement parfois pour des affaires mineures : déplacer de quelques mètres un réverbère ou une fontaine. De petites commissions, ou plutôt des groupes de travail, sont chargées de tâches précises : préparer la fête du 14 juillet, réviser la liste des logements militaires, acheter de la paille pour les troupes en manœuvres à Montbrison... Les rapports présentés sont, le plus souvent, documentés et circonstanciés. Le souci – louable – des finances publiques est toujours présent. Le conseil municipal est prompt à émettre des vœux mais très tatillon quand il s'agit de dépenser un peu d'argent. Les ressources de la ville sont, nous le verrons, faibles.

En résumé, les édiles montbrisonnais ne manquent ni de compétence, ni de sérieux, mais ils sont sans doute un peu timorés, pratiquant une gestion étroite. Aucun projet d'envergure, hormis la construction d'écoles, n'est à mettre à leur bilan pour cette époque, seulement des aménagements, des améliorations : plan d'alignement pour les rues de la ville, suppression progressive des rues latrinales remplacées par un système d'égout, réparations multiples au collège, à l'abattoir, modification de l'éclairage public et de la distribution de l'eau.

### **Majorité et opposition ?**

Y a-t-il une majorité et une opposition ? Pas vraiment, même s'il y a souvent des opinions divergentes. La situation change pourtant à la fin du siècle. Les rapports deviennent plus tendus avec des contestations et une ébauche d'opposition structurée. Ainsi, le 3 janvier 1903, le notaire Claude Chialvo est réélu maire après trois tours de scrutin. Par deux fois, ayant obtenu 19 voix sur 23 votants, il refuse son élection voulant probablement faire l'unanimité. Il accepte finalement, toujours avec le même nombre de voix. Lors de cette séance d'élection du maire quelques paroles trop vives – nous ne savons lesquelles – ont été prononcées. Au conseil municipal suivant, le 30 janvier 1903, le maire ayant entendu *de justes observations de ses collègues* revient sur l'incident en faisant amende honorable : *Le moment, en effet, était mal choisi, le lieu l'était plus mal encore pour adresser à de vieux amis le reproche de l'avoir abandonné... Il a cédé à un moment de surexcitation. Ce qu'il a dit en public, il aurait pu se réserver de le dire en particulier, il a eu tort et il n'éprouve aucune difficulté à le reconnaître loyalement. Il regrette les conséquences de cet incident...* Cela ne suffit pas pour calmer le jeu. Les opposants démissionneront presque aussitôt : MM. Jules Sandillon, Jacques Vernay, Joseph Rousson et Pierre François. Le préfet n'ayant pas accepté ces démissions, ils seront régulièrement portés *absents sans excuse* au conseil municipal et non réélus en mai 1904.

Sur quels points portait cette opposition ? A la fois, semble-t-il, sur des questions personnelles et sur des questions politiques. Trois conseillers ont été trop susceptibles. Quant au quatrième, M. Pierre François, M. Chialvo, explique sa motivation tout autrement :

*Après avoir insisté pour figurer sur la même liste qu'eux, après avoir vécu pendant trois ans dans une intimité qui lui eût permis de constater que tous, sans exception, n'étaient animés que du même désir de contribuer de nouveau aux intérêts de la ville, sous prétexte que tous ne professent pas les mêmes opinions que lui, il s'est séparé brusquement de ses collègues, en essayant de jeter le blâme sur eux.*

Il s'agit donc d'une fissure dans une liste d'union. Claude Chialvo n'éprouve aucun regret et conclut fermement : *Qu'il suive son impulsion... La République est assez vaste... pour avoir une*

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,  
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

*avant-garde, un centre et une arrière-garde, et à chaque rang l'on peut utilement travailler à sa grandeur et à sa prospérité...* On devine bien que le maire se range dans le centre et que quelques-uns de ses conseillers appartiennent à l'arrière-garde de cette armée de la République.

M. Pierre François, malteur, sera candidat sur une liste républicaine d'opposition en mai 1904 avec Jules Sandillon, Jacques Vernay et Joseph Rousson. Ils animent un courant progressiste et fortement anticlérical en cette période agitée par la question de la séparation des Eglises et de l'Etat.

## **L'octroi**

Les ressources de Montbrison sont assez limitées et la masse budgétaire ne varie pas beaucoup au fil des décennies. L'octroi en fournit la plus grande part, près de la moitié. En 1889, par exemple, son produit brut représente 59 000 F soit 46,10 % des recettes ordinaires de la ville. Quatre grandes sortes de marchandises sont taxées à leur entrée dans la ville : les boissons (vin, alcool, vinaigre et bière), les comestibles (bœufs, vaches, veaux, chèvres, moutons et porcs ainsi que les fourrages et pailles), les combustibles (bois, charbon de bois et charbon de terre) et les matériaux de construction.

Le personnel de l'octroi est composé d'un préposé en chef et de neuf employés qui tiennent des postes sur les différentes routes aux entrées de Montbrison. Bien sûr nombreux sont ceux qui essaient de faire entrer des marchandises en fraude. C'est donc une lutte permanente entre les gabelous et les fraudeurs avec des succès partagés. Le zèle des employés est entretenue par l'habitude qu'ont prise les différentes municipalités d'abandonner le produit des amendes aux agents qui ont fait la saisie. Le préposé en chef est un personnage important, bien considéré par le conseil municipal et qui reçoit, de temps à autre, une gratification en plus de son traitement.

En 1889, il s'agit de M. Chouvon qui a sous ses ordres MM. Chaumette, Faucoup, Fougerouse, Goutey, Julien, Peyron, Pouilly, Strub et Tillet. Ils reçoivent les 209,97 F du produit revenant à la commune des amendes infligées. Cette même année 1889, les contrevenants sont une douzaine, certains pris plusieurs fois.

L'organisation de l'octroi a ses points faibles. Il y a d'abord la grande proximité de la commune de Savigneux dont le territoire est limitrophe du boulevard Duguet ce qui permet bien des passages clandestins de marchandises. Montbrison cherche d'ailleurs, mais en vain, à annexer une portion du territoire communal de Savigneux pour que l'octroi soit plus efficace.

De même l'installation de la gare et d'un nouveau quartier, loin du centre-ville et près de Savigneux, a créé des difficultés supplémentaires de surveillance. En 1890, le préposé en chef signale que des négociants montbrisonnais installent des entrepôts sur le territoire de Savigneux et à proximité de la gare pour éviter de payer l'octroi. Les marchandises entrent ensuite dans la ville par *les divers chemins des Puelles, de Charlieu, de Savigneux et par le lit du Vivézy dont les entrées sont insuffisamment gardées*. Il y a un perpétuel jeu de cache-cache. Les membres de l'octroi sont, naturellement, mal vus de la population.

Les autres ressources de la ville proviennent de la location de bâtiments communaux (notamment le café de la Comédie, dans une aile de la mairie), de l'adjudication de diverses fermes de droits liés aux activités agricoles de la ville : droits de place sur le marché<sup>2</sup>, droits de

---

<sup>2</sup> Mise à prix de 8 000 F en 1904. *Délibérations du conseil municipal de Montbrison (1902-1904)*, imp. du *Journal de Montbrison*, 1919.

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,  
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

stationnement des bestiaux les jours de foire<sup>3</sup>, gestion de la halle aux grains<sup>4</sup>, utilisation du petit  
poids public<sup>5</sup>...

## Les maires de Montbrison (du second Empire à la Grande Guerre)

11 novembre 1852	André Camille Durand
14 août 1855	Léon de Saint-Pulgent, favorable à l'Empire
27 novembre 1861	Jean-Marie Majoux, avoué, favorable à l'Empire
27 mars 1869	Jean-François Eugène Rey
27 septembre 1870	Jean-Baptiste Chavassieu (1814-1891) fils de Laurent Chavassieu, maire de Montbrison en 1848, député, sénateur
26 mai 1871	Christophe Colmet
10 mars 1874	Paul de Quirielle
24 mai 1876	Georges Levet, polytechnicien et ingénieur des mines, député
2 octobre 1879	Claudius Pierre François Alfred Avril
29 avril 1882	Georges Levet
18 mars 1884	Henri Mathieu Dupuy, pharmacien
19 février 1887	Jean Marie Fraisse
22 avril 1890	Paul Philippe Dulac
21 octobre 1894	Claude Chialvo, notaire
15 juin 1913	Jean-Baptiste Rigodon, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur ; en décembre 1914, comme ancien médecin militaire il demande à reprendre du service pour la durée de la guerre bien qu'agé de 66 ans. Il est démobilisé en avril 1918. Le premier adjoint, Louis Dupin, avocat, fait fonction de maire.
11 décembre 1919	Louis Dupin.



<sup>3</sup> Mise à prix de 2 500 F en 1904. *Délibérations... op. cit.*

<sup>4</sup> Mise à prix de 2 000 F en 1904. *Délibérations... op. cit.*

<sup>5</sup> Mise à prix de 150 F en 1904. *Délibérations... op. cit.*

## La police de Montbrison à la Belle Epoque

L'organisation de la police, qui est de la responsabilité de la ville, est un bon exemple d'une gestion un peu étroite. Il est vrai que Montbrison n'est pas une cité populeuse et l'on ne s'attend pas à y rencontrer les *Mystères de Paris*.

1856, Montbrison perd son titre de préfecture de la Loire au profit de Saint-Etienne en pleine expansion. Il s'en faut de peu que la ville ne retombe au rang d'un gros bourg. En 1866, avec 6 475 habitants, elle est au creux de la vague.

Pour assurer la police, il suffit 3 personnes : le commissaire de police qui a sous ses ordres un agent de ville et, pour les vignes et les jardins qui abondent dans la campagne, un garde champêtre. Et encore, jusqu'en 1884, ces trois hommes ne sont-ils armés que de leur simple courage.

Les frais engagés se montent à moins de 3 000 F : le traitement annuel du commissaire, 1 650 F, celui de l'agent de police, 600 F ; du garde champêtre 500 F. Ajoutons 100 F pour vêtir l'agent et 75 F pour le chauffage du poste de police où il n'a pas le loisir de beaucoup musarder. C'est moins de 3 % du budget communal<sup>6</sup>.

### Monsieur le Commissaire est mal embouché !

Ville sous-préfecture de moins de 7 000 habitants, Montbrison dispose d'un commissaire de police de 4<sup>e</sup> classe. Ce fonctionnaire porte le costume de sa fonction : gilet de piqué blanc, pantalon uni bleu, écharpe tricolore avec frange en soie blanche, chapeau à la française avec torsade en argent et épée à poignée noire garde argentée<sup>7</sup>.

En 1866, il s'agit, sous l'habit élégant, d'un personnage particulièrement mal embouché. Une plainte contre lui est à l'ordre du jour du conseil municipal du 18 avril 1866. Un conseiller expose à ses collègues que le commissaire *n'exerce pas d'une manière convenable la surveillance dont il est chargé sur les places de la ville les jours de foires et marchés*.

Selon lui *un grand nombre de personnes ont cessé d'y venir à cause de lui et il craint, si l'on tolère plus longtemps les excès de langage et même les voies de fait auxquels il se livre journellement, que l'importance des foires et des marchés soit moins considérable, parce que les gens de la campagne, craignant d'être victimes de ses vexations, iront porter leurs denrées dans d'autres localités*<sup>8</sup>.

M. S...<sup>9</sup> explique par le menu un incident qui a eu lieu sur le marché :

*J'ai voulu intervenir dernièrement à l'occasion de propos extrêmement grossiers que M. le Commissaire de police adressait à des femmes de la campagne ; M. le Commissaire de police*

---

<sup>6</sup> Budget de 1866, *Procès-verbaux des délibérations du conseil municipal de Montbrison*, imp. Huguet, Montbrison, 1867. En 1883, le compte administratif donne des chiffres comparables ; *traitement du commissaire de police et frais de bureau : 1 800 F ; traitement d'un agent de police et indemnité de logement : 920 F ; traitement du garde champêtre : 600 F ; uniformes de l'agent de police et du garde champêtre : 200 F*.

<sup>7</sup> Cf. pour le statut des commissaires Henry Buisson, *La police son histoire*, Nouvelles Editions Latines, Paris, 1958.

<sup>8</sup> Séance du 18 avril 1866 ; *Procès-verbaux des délibérations du conseil municipal de Montbrison... op. cit.*

<sup>9</sup> Le conseiller est simplement nommé M. S... ; il s'agit peut-être de M. Surieux qui porte cette initiale...

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,  
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

*répondit à mes observations par des injures de la dernière inconvenance me disant d'aller me faire f... que j'étais une f... bête, que ça ne me regardait pas et d'aller cuver mon vin ailleurs...*<sup>10</sup>

Et l'honorable conseiller de conclure : *Il ne me paraît pas possible que le Commissaire de police, qui est salarié par la ville et qui n'est qu'un simple agent de l'Administration municipale lorsqu'il exerce la police des marchés et des foires, puisse insulter impunément tout le monde et compromettre la prospérité de nos foires et marchés...*

Le conseil approuve M. S... et invite M. Majoux, le maire à *prendre les moyens qu'il jugera les plus utiles pour faire cesser une pareille situation.*

### "Avec une canne à la poursuite des chiens enragés"

Lors de la séance du conseil municipal de 4 juin 1884, M. Huguet propose d'acheter *deux revolvers ou deux carabines. Ces armes qui appartiendraient à la ville seraient laissées à la disposition des agents de police. Ces derniers, dit-il, sont dépourvus d'armes pour se mettre à la poursuite des chiens enragés, et j'ai vu dans plusieurs circonstances, soit le commissaire, soit Caillot [l'agent de police] courir après ces chiens, munis d'une simple canne.*

Le conseil renvoie la proposition à la commission du budget qui approuve l'achat de deux revolvers.

### Quand le violon était près du *café de la Comédie*

Un cachot, tout bonnement nommé "violon" par les autorités municipales, est installé dans un recoin de l'aile sud de la mairie. Il n'est jamais chauffé et ses malheureux locataires en pâtissent parfois fortement. Au cours de l'hiver 1884 arrive un incident fâcheux : un ivrogne mis au cachot dans l'après-midi y est trouvé le lendemain matin transi de froid. Il doit être admis d'urgence à l'hôpital où il passe plusieurs jours. Le commissaire de police demande alors que l'on fasse l'acquisition *d'une paillasse et de couvertures de laine.* Mais le conseil municipal rejette la demande faisant observer que *ces fournitures seront assurément lacérées, à la prochaine occasion, par la sorte de gens qu'on dépose au violon et qu'il faut recommander au commissaire de ne jamais laisser aucun détenu y passer la nuit*<sup>11</sup>.

Ce *violon* peu accueillant est un local mitoyen du café de la Comédie qui occupe aussi la partie sud de la mairie (actuellement la bibliothèque municipale) avec le théâtre municipal voisin (actuelle salle des fêtes) qui lui fournit son nom.

Le café est loué par la ville pour 1 830 F par an à un certain M. Compte qui se plaint avec véhémence de ce voisinage malcommode. Le 10 juin 1885, le cafetier écrit au maire pour exposer les désagréments qu'il éprouve, au niveau du bruit et des odeurs :

- *Certaines personnes qui y sont incarcérées tiennent des propos obscènes qui sont entendus de mes enfants... Il m'est de toute impossibilité de tenir constamment les portes de mon établissement fermées... Vous voyez, messieurs, combien c'est gracieux pour les consommateurs d'entendre tout ce tapage...*

<sup>10</sup> Séance du 18 avril 1866, *op. cit.*

<sup>11</sup> Séance du 19 février 1884.

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,  
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

- *En second lieu, le baquet qui orne le violon est souvent mis à contribution par ceux qui y sont enfermés, l'odeur qui s'en dégage est tellement nauséabonde que j'ai dû le faire constater par plusieurs personnes, il est de toute nécessité d'y remédier, car les émanations putrides qui se dégagent de cette chambre me font redouter des malaises qui pourraient en résulter...*

M. Compte demande donc le transfert du cachot ou bien que soit murée la porte qui y donne accès au profit d'une autre ouverture mieux disposée. Et il conclut : *Vos administrés vous en sauraient gré, car c'est bien ennuyeux les soirs de représentations théâtrales ou de bal de corporation d'entendre le bruit que font les individus qui s'y trouvent enfermés*<sup>12</sup>. Le conseil renvoie la question à M. Thevenet, architecte-voyer de la ville, pour étude<sup>13</sup>.

### **Des agents vêtus de pèlerines usées jusqu'à la corde**

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la situation n'a guère évolué bien que, lentement, la population de la ville augmente un peu (7 520 habitants en 1901). Les effectifs sont toujours aussi minces : un commissaire, deux agents mais plus de garde champêtre. Encore ces malheureux fonctionnaires sont-ils bien mal lotis. Le 24 janvier 1902, M. Rouot, le commissaire de police, adresse une supplique à M. Chialvo, maire de la ville :

*Mes deux agents ont, au nombre des vêtements qui leur sont fournis par la ville, une pèlerine drap noir qu'ils mettent par toutes les intempéries, pluie, froid ou vent.*

*Ces vêtements qui sont habituellement donnés pour quatre ans ont une durée actuelle de sept ans, aussi sont-ils usés jusqu'à la corde !*

*Je vous serais reconnaissant, Monsieur le Maire, de vouloir bien provoquer l'ouverture d'un crédit de soixante francs, prix demandé par le tailleur, et m'autoriser à en faire de nouvelles...*

Le conseil municipal, sans doute un peu honteux, vote à l'unanimité la somme demandée sur le chapitre des *dépenses imprévues* de l'exercice 1902<sup>14</sup>.

### **Les voleurs profitent des nuits les plus obscures**

Au début du siècle une série de cambriolages commis en ville émeut la population. Le conseil municipal s'inquiète alors de renforcer l'éclairage public comme moyen de dissuader les monte-en-l'air. Montbrison vit alors à la poétique – mais peu commode – époque des allumeurs de réverbères<sup>15</sup>. La ville est éclairée par 160 lanternes alimentées au gaz de ville. Allumés à la tombée de la nuit, les becs auer sont éteints à minuit.

Lors de sa séance du 15 septembre 1904, le conseil municipal discute de la prolongation de l'éclairage public car, dit le maire, *les voleurs avaient toujours profité, pour se mettre en campagne, des nuits les plus obscures et attendu l'extinction des becs de gaz*. Selon lui, il faudrait 30 lanternes brûlant toute la nuit, c'est-à-dire jusqu'à 6 heures du matin du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars, seulement jusqu'à 3 heures du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre.

Renseignements pris auprès de la direction de la compagnie du gaz, il en coûterait 1 124 F 37 c. Encore cela serait-il insuffisant, il faudrait au moins 56 lanternes allumées toute la nuit... Et chacun de donner son avis sur la question.

---

<sup>12</sup> Lettre du 10 juin 1885.

<sup>13</sup> La porte sera effectivement murée quelque temps après.

<sup>14</sup> Conseil municipal du 27 janvier 1902, *Procès-verbaux des délibérations du conseil municipal de Montbrison*, imprimerie Brassart, rue Tupinerie, Montbrison, 1915.

<sup>15</sup> Montbrison s'éclaire au gaz depuis le 10 août 1848.

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*, supplément au n° 93-94 d'avril 2003

M. Fraisse dit qu'il faut éteindre à 11 h certaines lampes pour prolonger les autres toute la nuit. M. Brassart pense que beaucoup de propriétaires, dans les quartiers du centre surtout, accepteraient de participer à la dépense... D'autres estiment que ce sera difficile et que certaines rues dans l'obscurité seront ainsi désignées aux cambrioleurs. On préconise aussi d'éteindre certaines lanternes à minuit, d'autres à 3 heures, le reste à 6 heures. Mais la compagnie n'admet pas ce système trop compliqué. En somme des économies de bouts de chandelle !

Finalement, rien n'est tranché. Il faut effectuer des essais décident les conseillers<sup>16</sup>.

### **Faut-il doubler le nombre d'agents ?**

Au cours du même conseil municipal, le bon docteur Dulac rappelle l'insuccès des recherches de la police après les cambriolages qui se sont succédés à Montbrison. Mais que fait donc la police ? Il admet que les agents se sont imposés de grands fatigues par des rondes de nuits mais ne croit pas, fort justement, que ces promenades nocturnes soient suffisantes pour mettre la main au collet des malfaiteurs :

*Un voleur est rarement pris en flagrant délit et quand une arrestation de ce genre se produit c'est plutôt par le fait du volé ou des voisins que par le hasard qui ferait coïncider le passage des agents avec l'exécution du vol. Il est, du reste, plus facile aux voleurs de surveiller les allées et venues des agents qu'ils connaissent qu'aux agents de surveiller les voleurs s'ils n'ont pas d'indications un peu précises.*

*La police ne peut arriver à un résultat qu'en s'appliquant à connaître les moyens d'existence du nombre restreint d'individus capables de se livrer au vol, les ressources que le travail peut leur fournir, les dépenses auxquelles ils se livrent, l'emploi de leur temps, leurs relations... Bref un espionnage de tous les instants.*

Et de demander : *monsieur le Maire tient-il la main à ce que la police exerce cette surveillance ?* M. Chialvo explique que, certes, il a la direction de la police de la ville mais que son autorité *n'existe de plus en plus que de nom*. Bien que payés par la ville les agents et le commissaire de police sont aussi à la disposition de la sous-préfecture et du parquet *qui les emploient à des enquêtes, à des courses et leur donnent beaucoup de travail*. Et comme ils n'ont pas le don d'ubiquité peut-être faudrait-il renforcer les effectifs de la police municipale de deux nouveaux agents.

Le conseil est toujours réticent quand il s'agit d'engager des nouvelles dépenses. Certains édiles demandent benoîtement s'il n'y aurait pas moyen de réserver au service de la ville les employés qu'elle rémunère. Evidemment non ! La loi met aussi le commissaire et ses hommes sous les ordres du sous-préfet.

### **Une solution : le bon entretien des bicyclettes des agents**

Après discussion, le conseil décide de ne pas augmenter le nombre des agents de police. On demande cependant au maire, d'étudier avec soin l'emploi du temps hebdomadaire de chaque agent afin de *rechercher d'après le temps réellement consacré par les agents au service de la ville, sur quelles bases doivent porter les améliorations demandées*.

En somme on élude la question. Pour se faire pardonner le conseil reconnaît que *les agents Gaurand et Roussel doivent être encouragés dans le zèle qu'ils ont montré*. Il décide sur proposition du maire et du docteur Dulac, *d'inscrire au budget additionnel de 1904 un crédit de 200 francs pour leur acheter des capotes de drap et leur donner une petite subvention pour l'entretien de leurs bicyclettes*.

L'amélioration de la sécurité publique sera donc tributaire du graissage des bicycles !

---

<sup>16</sup> Conseil municipal du 15 octobre 1904, *Procès-verbaux des délibérations du conseil municipal de Montbrison (1902-1904)*, imprimerie du *Journal de Montbrison*.

## Tableaux de la vie quotidienne

### Au jardin public

Jean-Baptiste d'Allard (1769-1848), richissime gentilhomme forézien et officier de cavalerie sous l'Ancien Régime, laisse à Montbrison plusieurs souvenirs dont le parc qui porte aujourd'hui son nom. Acquis par la ville après sa mort, il fut inauguré en 1857.

Les Montbrisonnais sont très fiers de leur jardin public. Et ils ont bien raison. Quelle aubaine que ce grand parc ! On ne le nomme pas encore *Jardin d'Allard*, cela ferait désordre sous le second Empire et la troisième République car le bon Jean-Baptiste, un original généreux, avait aussi été un personnage de l'Ancien Régime, tout ce qu'il y a de plus conservateur et légitimiste...

Le jardin public n'est pas seulement le lieu de promenade favori des rentiers en canotiers, des nourrices avec leurs marmots et des familles endimanchées du petit peuple montbrisonnais, il sert aussi de cadre idéal à toutes les festivités : expositions, concerts de l'harmonie montbrisonnaise ou de la musique du 16<sup>e</sup> R.I. Le jardinier de la ville, "chargé du jardin public et des promenades", est un homme respecté et assez bien payé<sup>17</sup>. Il se doit de maintenir son prestige en participant aux concours régulièrement organisés par la société locale des jardiniers. Ainsi, Jean-Baptiste Rochigneux, jardinier en chef de la ville, reçoit le "Prix hors concours, médaille d'argent de 1<sup>ère</sup> classe", pour les fleurs qu'il présente au concours de 1864.

L'entretien et l'embellissement du jardin public sont des sujets fréquemment évoqués au conseil municipal. Les membres de la commission des *Beaux-arts, de l'instruction publique, du jardin et des boulevards* veillent jalousement sur lui. Cependant le parc de M. d'Allard avait été encombré de nombreux édicules (serres, chalets, pavillons, kiosque) qui, faute d'un entretien sérieux, se dégradent au cours des décennies. En 1903, M. Dupuy, le rapporteur de la commission, demande des réparations avec, comme toujours, le minimum de dépenses. Il faudrait :

1° Réparer les cornets de chauffage de la petite serre qui sont mauvais, le chauffage en l'état actuel étant devenu impossible ;

2° Faire confectionner trois caisses pour les orangers ;

3° Détruire le lierre qui entoure la maison du jardinier, mais avec toutes les précautions possibles, car cette maison menace ruine.

4° Le petit pavillon circulaire qui se trouve en face de la charmille dont le mauvais état avait été signalé a commencé à tomber, il faut démolir et planter des arbres verts à la place<sup>18</sup>.

Tout semble fait au coup par coup sans véritable projet. On lésine sur le coût d'un solide piédestal pour une statue. Des cygnes sont achetés à grands frais tandis que la maison du jardinier menace de s'écrouler.

Comme il n'y a pas de petits profits, le bois des arbres morts est mis en vente. En 1900 le grand tulipier du jardin public meurt. Il est abattu et vendu 100 F à Félix Sijallon, un ébéniste montbrisonnais<sup>19</sup>. Ce grand jardin public, très près du centre-ville est un emplacement de choix. Il a déjà servi au percement de la Route Nouvelle, à l'installation d'une nouvelle place - la place Bouvier- et à la construction de l'école maternelle qui a remplacé l'Asile installé provisoirement

---

<sup>17</sup> 800 F par an, en 1866.

<sup>18</sup> Conseil municipal du 26 novembre 1903. *Procès-verbaux des délibérations du conseil municipal de Montbrison* (1902-1904), imprimerie du *Journal de Montbrison*.

<sup>19</sup> Conseil municipal du 24 avril 1900.

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,  
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

dans une aile de l'ancien hôtel d'Allard. Il est l'objet de nombreuses demandes, le plus souvent rejetées : installation d'un stand de tir, d'un *jeu de tennis*<sup>20</sup>, d'un bassin pour apprendre à nager...<sup>21</sup>

Quelquefois un refus est l'objet d'une petite querelle au sein du conseil municipal. En 1903, se déroule à Montbrison le congrès départemental de la Mutualité. A cette occasion, les dirigeants des "Ouvriers réunis", la société locale, demandent qu'on leur concède un emplacement pour planter *l'arbre de la mutualité* qui serait entouré d'une barrière *portant une plaque qui rappellerait la date de sa plantation et les fêtes à l'occasion desquelles elle fut opérée*. La demande est rejetée car cela pourrait créer un précédent. Le conseil objecte que *si d'autres sociétés faisaient la même démarche, l'aspect de ces concessions entourées de grillages pourrait être lugubre*<sup>22</sup>. Un conseiller municipal qui est aussi mutualiste accepte de planter chez lui le fameux arbre - *un conifère d'essence rare* - quitte à l'offrir plus tard à la ville s'il est de belle venue...

Mais l'affaire n'est pas close. A la séance suivante, un conseiller aussi mutualiste, Henri Dupuy, refuse d'approuver le procès-verbal de la réunion sous le prétexte que la discussion n'a pas été correctement rapportée. Il aurait demandé si le don de l'arbre serait accepté par la ville et on lui aurait dit *qu'il n'y avait pas de raisons pour refuser*. Finalement, le premier arbre de la mutualité de France ne fut pas planté au jardin d'Allard.

### Et Diane chasserresse vint habiter le parc d'Allard...<sup>23</sup>

Sous le second Empire, le Forez et Montbrison peuvent s'enorgueillir de compter un homme politique de premier plan : Victor Fialin, né à Saint-Germain-Lespinasse, a été le compagnon de Louis-Napoléon dans les heures difficiles, et l'un des organisateurs du coup d'Etat du 2 décembre. Devenu duc de Persigny, il fut ministre de l'Intérieur de 1852 à 1854 puis ambassadeur à Londres.

#### **Pour décorer la façade de la Diana**

Grâce à lui, alors qu'il était président du conseil général de la Loire, la salle de la Diana de Montbrison fut achetée, restaurée et devint le siège de la société historique et archéologique du Forez fondée en 1862.

En 1865, la façade néo-gothique, celle que nous voyons aujourd'hui, est achevée. Et le duc, se fiant à une étymologie douteuse<sup>24</sup>, souhaite couronner le tout par une belle statue de la déesse de la chasse. Son socle est tout prêt et déjà deux lévriers sont en place à droite et à gauche. Comme il a le bras long, M. de Persigny obtient du directeur général des Beaux-Arts *le don gratuit d'une très belle statue en bronze florentin de Diane chasserresse*, copie de la célèbre statue antique exposée au Louvre. Voilà qui était parfait.

La statue est déjà arrivée à Montbrison lorsque ce projet est abandonné et *M. de Persigny ne voulant plus utiliser cette statue pour le monument de la Diana en a généreusement fait hommage à la ville de Montbrison...*

---

<sup>20</sup> Conseil municipal du 17 juin 1904.

<sup>21</sup> Fait prémonitoire, la piscine sera effectivement installée tout près du jardin d'Allard mais beaucoup plus tard.

<sup>22</sup> Conseil municipal du 29 juin 1903.

<sup>23</sup> Ce passage "Et Diane chasserresse vint habiter le jardin public" a été publié par la *Gazette du Forez* (semaine du 28 juin au 4 juillet 2002) dans la chronique "La petite histoire".

<sup>24</sup> Diana n'a en effet rien à voir avec Diane comme quelques-uns le pensaient au XIX<sup>e</sup> siècle ; les "savants" croient qu'il s'agit plutôt d'une déformation de *Decania*, salle du doyenné, puisqu'elle servait au chapitre de la collégiale Notre-Dame présidé par le doyen.

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,  
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> mai 1866, le conseil municipal de Montbrison se pose une grave question : Où placer cette statue ? Dans le jardin de la ville ou ailleurs ? Une commission est désignée avec MM. Rey, de Meaux et Dulac. On opte finalement pour le parc d'Allard, sur un petit monticule dominant la pièce d'eau.

### **Pour éviter la chute de Diane**

Mais Diane est installée à l'économie. Sept années passent. Jusqu'en 1873, où M. Remontet, architecte de la ville, annonce au conseil municipal que la statue de Diane chasseresse du jardin public menace de tomber de son piédestal, lequel *est vermoulu et dans un état complet de dégradation*.

Il propose de le maçonner *en le recouvrant de planches repeintes*. Cette dépense se monterait seulement à 100 F. Un conseiller, M. Chaise, pense qu'il faut exécuter un travail durable ; *ne pourrait-on pas faire une colonne en briques recouverte de ciment, avec ornementation et peintures ?* Heureusement on ne l'a pas suivi.

Le docteur Rey veut, lui, un piédestal durable et non une installation à la petite semaine. Il dit s'être mis en rapport avec des ouvriers ciseleurs de passage en Forez. *Ils établiraient ce piédestal, en un seul bloc de pierre blanche sculptée, moyennant 360 F y compris la maçonnerie du support*. Le conseil l'autorise à traiter à l'amiable. Ainsi fut fait, et pour longtemps. Et notre *Diane à la biche* est encore là, toujours fine et altière, et prête à tirer un trait de son carquois.

## La mort des cygnes <sup>25</sup>

Mai 1902. Désolation ! Les cygnes sont morts. Les beaux volatiles qui se pavanaient sur la pièce d'eau du Jardin d'Allard n'ont pas passé l'hiver.

Depuis un demi-siècle déjà, le parc de M. d'Allard est devenu jardin de ville. Il est devenu le lieu de promenade favori de tous : bourgeois, ouvriers endimanchés, nourrices, enfants des écoles. Et aussi théâtre de toutes les festivités : concerts de l'*Harmonie montbrisonnaise* ou de la musique de la garnison, comices, feux d'artifice...

Ah ! le beau jardin soigneusement bichonné par M. Faugerand, le jardinier de la ville. Le brave homme vient d'ailleurs de recevoir les félicitations du conseil unanime pour la belle ordonnance des allées, les élagages judicieux et la floraison des massifs. Les Montbrisonnais - et leurs édiles, les premiers - sont fiers de leur jardin d'Allard. Aussi, le 20 mai 1902, M. Jacquet, conseiller municipal s'empresse d'alerter ses collègues : il faut remplacer au plus vite les oiseaux.

### **120 F de dépenses imprévues**

M<sup>e</sup> Claude Chialvo, maire de Montbrison, a pris bonne note. Le 10 juin, il écrit à la direction du parc de la Tête d'Or de Lyon pour se renseigner. Démarche tout indiquée, le jardin montbrisonnais a été aménagé selon les plans de M. Büller comme le prestigieux parc lyonnais. Il en est, en quelque sorte, le petit frère.

Et voici la réponse rapide du nommé Gérard, *directeur des cultures* de la Tête d'Or :

*J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il me sera possible de vous livrer une paire de cygnes blancs, mais seulement après les couvées, dans deux mois environ...*

Mais à quelles conditions ? Et M. Gérard de préciser :

- *Prix d'une paire de cygnes 100 F ;*

---

<sup>25</sup> Ce passage "Les cygnes" a été publié par la *Gazette du Forez* (semaine du 3 au 9 mai 2002) dans la chronique "La petite histoire".

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,  
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

- *Emballage 15 F ;*
- *Frais de transport, du Parc à Montbrison, à votre charge...*

Mazette ! une petite fortune. Cent francs, c'est bien plus que ce que gagne en un mois le jardinier de la ville et le double de la paie annuelle du tambour afficheur<sup>26</sup>.

Qu'à cela ne tienne. La belle saison arrive et l'oiseau de Léda est indispensable à l'ornementation du Jardin de ville. Arrive la séance suivante du conseil municipal (20 juin 1902) : les édiles n'hésitent pas et votent un crédit de 120 F à inscrire dans le budget au chapitre des *dépenses imprévues*. Cinq francs sont donc prévus pour transporter les précieux palmipèdes du parc de la Tête d'Or au jardin d'Allard ! Souhaitons qu'ils voyagent sans encombre.

### Quand le conservateur du musée vendait des pendules...

Pour achever notre promenade, arrêtons-nous dans l'ancien hôtel particulier de M. d'Allard. Le vaste bâtiment a déjà servi à de multiples usages : première école maternelle de la ville<sup>27</sup>, logement du président de la cour d'assises... On pense même, un temps, en faire le siège de la sous-préfecture<sup>28</sup>. Il abrite les collections de son ancien propriétaire, un tas d'objets assez hétéroclites : animaux empaillés, minéraux, herbiers, médailles, monnaies...

Mais au bon vieux temps, les musées n'avaient pas toujours la faveur du public ni des édiles. Pourquoi dépenser des sous pour un tas de vieilleries ? pensait-on souvent. Et on traitait le pauvre conservateur de même, surtout si le budget municipal était étroit. C'était le cas.

#### **Du "cabinet de curiosités" au musée**

Le "cabinet de curiosités" de M. Jean-Baptiste d'Allard est poussiéreux et encombré. A sa mort, en 1848, le riche gentilhomme l'a légué à sa bonne ville. La ville hérite donc d'un musée et, naturellement, il lui faut un conservateur. L'ennui est qu'il faut le payer...

Le conseil municipal du 16 novembre 1900 étudie le prochain budget. Une commission propose de ramener le traitement - annuel - du conservateur du musée de 1 600 F à 1 300 F. Avec cette somme le digne homme doit non seulement subsister mais encore entretenir le musée.

Toutes dépenses consacrées au musée épluchées, il en ressort qu'il a coûté 145,75 F dont seulement 84,10 F vraiment utiles à son entretien, *le surplus servant à des usages qui n'ont rien à voir avec les objets exposés*. Mais que fait donc le conservateur ?

#### **Un peu d'horlogerie pour subsister**

De l'horlogerie pour son compte si l'on en croit une lettre des horlogers de la ville. Ils considèrent comme abusive *la concurrence que leur fait le conservateur du musée, non patentable comme fonctionnaire, en vendant des pendules et des montres et en les réparant et remontant par abonnement chez les particuliers*.

Un conseiller, M. Jacquet, demande si cette baisse vient du fait qu'il se livre à des travaux d'horlogerie ou si on lui reproche de n'avoir consacré à l'entretien du musée que des "crédits insignifiants". 1 200 F de salaire paraissent suffisants à la commission des finances. Des conseillers souhaitent même sa totale suppression. On discute longuement pour adopter finalement : 800 F, par 10 voix pour et 6 contre.

---

<sup>26</sup> Selon le budget de la ville de 1866, le jardinier de ville reçoit 800 F par an et le tambour 50 F.

<sup>27</sup> Voir *l'hôtel d'Allard, première école maternelle de Montbrison* p. 23.

<sup>28</sup> Voir le *Projet d'installation d'une école d'enfants de troupe à Montbrison* p. 68.

## **Un conservateur plein de zèle mais mal récompensé**

L'année suivante, le pauvre conservateur écrit humblement au maire : *Je fais tous mes efforts pour entretenir d'une manière irréprochable le musée qui m'est confié. Mes gages ont été réduits, dit-il, et comme les réparations d'horlogerie qui me procuraient quelques bénéfices m'ont été presque totalement supprimées, il m'est impossible aujourd'hui de vivre.* M. Domangé demande donc : soit qu'on augmente son traitement soit qu'on l'autorise à nouveau à réparer des montres et à remonter des pendules.

Magnanime, le conseil entend sa plainte et charge le maire de décider dans quelle mesure on peut lui donner satisfaction. Comme des économies sont toujours indispensables et que *sa présence constante au musée pendant toute la semaine ne paraît pas nécessaire*, on lui accorde un peu de temps *pour se livrer à d'autres occupations*. En somme, c'est : "Débrouillez-vous !"

C'est qu'en ce temps-là, seulement fréquenté par quelques rares érudits ou des rentiers oisifs, le "cabinet de curiosités" de M. d'Allard n'attirait guère les foules...

## **L'heure c'est l'heure : les horloges publiques**

Il y a un siècle, la vie économique et sociale d'une localité était réglée sur l'horloge publique. Seul le paysan, dans son champ, s'en tient au cours du soleil pour connaître l'avancement de la journée. Citadins et villageois se tournent vers le cadran du clocher ou de la mairie. On comprend l'importance que prend dans les conseils municipaux la question des horloges communales.

### **Les quatre horloges publiques**

En 1871, Montbrison est doté de 4 horloges publiques : celle de l'église Notre-Dame, celle du palais de justice, celle de la halle au grain, et enfin l'horloge-type, à la mairie, sur laquelle sont réglées tous les cadrans.

Le conseil municipal du 1<sup>er</sup> décembre 1871 met en adjudication le remontage et l'entretien de ces pendules avec les charges suivantes : *l'adjudicataire sera tenu de monter et régler ces horloges et pendules, toutes les fois qu'il en sera besoin, de manière à ce qu'elles fonctionnent régulièrement et sans interruption, il les entretiendra en bon état, et fera à cet effet et à ses frais toutes les réparations qui seraient nécessaires...* Adjudication donnée pour 3 années, du 1<sup>er</sup> janvier 1872 au 31 décembre 1874, sur la mise à prix de 250 F.

### **Le sieur Lambert veut une augmentation**

Mais il n'y a pas de candidat. La charge reste à l'horloger Lambert. En position de force, celui-ci demande, en mars 1872, que son salaire soit porté à 325 F. Selon lui le travail à effectuer est trop important :

*L'horloge de Notre-Dame a besoin d'un nettoyage complet ; assez souvent je suis obligé de remplacer les cordes des deux horloges, ce qui est encore coûteux et pas très agréable à faire, surtout pour l'horloge du tribunal. Je suis obligé de remonter l'horloge de Notre-Dame chaque jour, c'est un grand assujettissement.* Il faut, en effet, qu'il gravisse plus de 100 marches d'escalier.

Si personne ne s'est présenté pour l'adjudication, c'est parce que l'horloge de Notre-Dame doit être remontée chaque jour. Il faudrait un mouvement de 8 ou 15 jours.

On consulte donc un autre horloger, Morel, *bien connu à Montbrison*, qui explique que cette modification pourrait se faire grâce à *deux rouages nouveaux* mais coûterait 500 ou 600 F. On se résigne donc à augmenter Lambert de 75 F.

### **Expertise de M. Charvet, horloger du chemin de fer**

La municipalité se met en rapport avec M. Charvet, aîné, horloger du chemin de fer. Une commission examine avec lui les horloges de la ville, surtout celle de Notre-Dame *qui paraît, très bonne mais qui, confirme-t-il, est très mal entretenue*. Il fait des propositions coûteuses et la ville s'en tient provisoirement aux services de Lambert.

A la fin de 1872, la question revient au conseil avec un triste constat : *l'augmentation successive du salaire de l'horloger est allée en sens inverse de la bonne tenue des horloges*. Le salaire du préposé est passé de 250 à 325 F mais tout va de mal en pis : *l'horloge de Notre-Dame ne fonctionne plus, et celle du palais de justice est rarement à l'heure exacte*.

### **La malheureuse question des horloges résolue grâce à M. Morel**

On se tourne à nouveau vers l'horloger Morel qui, dit le conseil, *témoigne du désir de se rendre utile à sa ville natale*. Ce dernier propose d'installer à Notre-Dame une horloge à répétition, marchant pendant 8 jours, au prix de 3 100 F. De plus, moyennant 200 F par an, il pourrait se charger des horloges publiques et remettre en état celle du palais de justice. Mais il exige un contrat durant 10 ans.

L'affaire reste en suspens jusqu'au 24 janvier 1873 où revient encore cette *malheureuse question* des horloges. Leur état est déplorable : *celle du palais de justice ne fonctionne plus depuis plusieurs mois, et celle de la cathédrale [sic] éprouve parfois, sur l'heure des chemins de fer, des retards qui ont fait manquer les trains à plusieurs voyageurs, et excité leur mécontentement...*

Pour les trains, l'heure c'est l'heure. C'est un argument décisif. Enfin, après avoir longtemps tergiversé, le conseil passe un accord avec M. Morel et la question est réglée... enfin pour quelques années.

### **Au trot facteur ! Le courrier n'attend pas**

On oublie souvent que vacances et jours de congé sont des réalités récentes, même pour les fonctionnaires. Qu'on en juge par le sort des facteurs montbrisonnais à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle !

Tout commence par une supplique des trois facteurs chargés de la distribution du courrier à Montbrison. Messieurs Montrocher, Robin et Delor attirent respectueusement l'attention du maire de la ville *sur le peu d'utilité de la distribution du dimanche et des jours fériés qui se fait à une heure de l'après-midi*.

Ils expliquent que beaucoup de localités ne conservent que celles du matin pour ces jours-là. D'ailleurs, disent-ils, *il y a très peu de correspondances et elles ne sont généralement dépouillées que le lendemain* car la plupart des négociants ne travaillent pas le dimanche. Ils souhaitent donc que cette tournée soit supprimée et ils demandent au conseil municipal d'émettre un vœu dans ce sens. Le conseil municipal du 10 novembre 1890 émet un avis favorable qui ne l'engage guère.

### **Impatience au bord du Vizézy**

En mai 1899, ce sont les habitants du quai des Eaux-Minérales et de la rue du Parc qui pétitionnent. Les malheureux *ne reçoivent leurs correspondances, lettres, papiers d'affaire que vers les 11 heures du matin, quelquefois 11 h ½*. Et ces retards, disent-ils, leur causent *un véritable préjudice*. Ayant en vain réclamé auprès de l'administration des postes, *ils supplient* le conseil de leur donner un avis favorable et d'intervenir *pour obtenir ou un changement d'itinéraire ou la création d'un poste supplémentaire de facteur*.

Le conseil municipal acquiesce mais repousse vivement l'observation du conseiller Tavernier qui parle imprudemment de la *suppression possible de la distribution de 4 heures du soir*. Il ne faut pas exagérer !

### Décision de M. le Sous-secrétaire d'Etat

Et le 30 décembre suivant le Sous-secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes en personne prend la décision d'avancer d'une heure la distribution du courrier au Parc et quai des Eaux-Minérales ! Mais cela se fera au détriment des autres quartiers car le nombre de préposés reste le même.

Enfin en 1900, il est question de fermer les guichets postaux à midi, les dimanches et jours fériés comme cela se pratique déjà à Saint-Etienne et Roanne. Une fois encore les édiles acceptent mais ils demandent avec insistance l'installation *d'une boîte extérieure pour les lettres et les imprimés* et aussi *d'une petite boîte pour les cartes de visite...*

Mais on n'arrête pas le progrès. Le 12 février le conseil municipal vote sans barguigner un crédit de 1 000 F pour les premiers frais d'installation du réseau téléphonique départemental : 600 F pour une cabine publique et le reste pour indemniser le porteur de dépêches.

Heureux usagers de la poste en ces temps où les facteurs avaient les talons ailés de Mercure !

### Marie ou la carriole aux trois chiens<sup>29</sup>

Le *Journal de Montbrison*<sup>30</sup> nous relate un petit drame qui pourrait s'intituler *Marie ou la carriole aux trois chiens*. Il s'est joué, l'année 1850, dans la petite ville endormie qui est alors la préfecture de la Loire.

Plantons le décor. Nous sommes au bas de la ville, vers la rue Saint-Jean et la route de Lyon, près du relais des diligences. Le boulevard n'est pas encore poussiéreux et les jeunes platanes qui l'ombragent sont parés d'un feuillage vert tendre. Avril commence quand, un beau jour, un curieux équipage arrive, tintinnabulant et brinquebalant.

Les bonnes gens du quartier regardent avec un peu d'étonnement défilé une curieuse voiturette à quatre roues, moitié calèche, moitié roulotte, tirée par trois chiens attelés en flèche, comme à un traîneau d'esquimaux. Trois personnes participent au convoi. Le conducteur, un homme accoutré comme un mendiant, marche à côté de l'attelage. Pierre Mallet, - tel est son nom - se déclare pourtant *marchand de papier en détail*. Mais sous le prétexte de colporter quelques mains de papier, il fait de la mendicité sa principale activité.

Dans le charreton, une jeune femme est assise. Pâle et fatiguée, elle est enceinte et, visiblement, dans les dernières semaines de son attente. Il s'agit de Marie Rochefort, vingt-six ans, la femme du colporteur aux trois chiens. Un jeune enfant se blottit près d'elle.

L'homme avise un endroit propice, sur la contre-allée du boulevard, dételle les chiens et accote son curieux véhicule au mur de pisé d'un jardin, celui de M. Faure. Une fontaine glougloute, toute proche ; un platane donne un peu d'ombrage et le mur protège des coups de vent les plus violents. Voilà où se trouvera le bivouac. Des gamins du voisinage observent la scène de loin.

Le ménage Mallet ne dérange personne et le quartier s'habitue vite à sa discrète présence. Pendant la journée, Pierre parcourt la ville en mendiant, Marie s'occupe de l'enfant. Les chiens dorment sous la voiturette. Le soir, une bâche sert de toit à toute la famille. Quelques jours passent. De temps à autre, le campement est levé et la famille visite les environs : Curtieu, Ecotay, Moingt, Champdieu... L'excursion dure un jour ou deux jours et la carriole aux chiens reprend sa place sur le boulevard.

---

<sup>29</sup> Extrait de *Village de Forez*, n° 91-92, octobre 2002.

<sup>30</sup> *Journal de Montbrison*, n° 1015, du dimanche 28 avril 1850, bibliothèque de la Diana.

Une quinzaine s'écoule ainsi. Puis c'est un nouveau départ... Il paraît définitif cette fois. Déjà, les habitants du quartier n'y pensent plus.

Mais voilà que le vendredi 26 avril, par la route de Lyon, arrive la voiture, cette fois sans son conducteur. Les chiens sont seuls, traînant Marie, encore plus pâle et languissante qui serre contre sa poitrine un paquet enveloppé de chiffons. L'enfant se serre contre elle. Des commères intriguées regardent du pas de leur porte. Le colporteur qui leur faisait un peu peur n'est plus là. Elles s'approchent du convoi. Il est arrivé quelque chose ! On questionne la femme qui raconte sa pauvre aventure.

Un jour, brusquement, son compagnon d'infortune a disparu, l'abandonnant lâchement à son triste sort. De plus, mari indigne, il a emporté toutes les ressources du ménage. Et voilà que la pauvre se trouve, par surcroît, prise des douleurs de l'enfantement. Elle a cherché refuge dans une misérable grange du côté de Cromeyrieu ou de Montrouge et a accouché seule au cours de la nuit. Quelques heures après sa délivrance, elle s'est hissée péniblement sur la charrette avec le nouveau-né et son autre enfant. Les chiens, bonnes bêtes, les ont ramenés, d'eux-mêmes, tous trois à Montbrison, à l'endroit où ils avaient déjà campé.

On appelle les voisins, on s'empresse autour de la maman. Il n'est plus question de la laisser dehors. Les mariés Thevenon sont cabaretiers et ont deux ou trois chambres à offrir aux voyageurs. Ils conduisent Marie chez eux pour lui donner les secours dont elle a besoin : une paillasse, une couverture, du bouillon et quelques langes pour le nouveau-né qui est une petite fille. Ils agissent *avec une charité digne des plus grands éloges*<sup>31</sup> dira Michel Bernard, le chroniqueur du *Journal de Montbrison*.

Le lendemain 27 avril, samedi, jour de marché à Montbrison, le cabaret se remplit de buveurs, mais le patron délaisse sa clientèle. A défaut du père, c'est lui, citoyen Claude Thévenon, trente-trois ans, cabaretier, qui se rend, à midi, en mairie de Montbrison pour présenter l'enfant de Marie Rochefort, *sans domicile fixe et sans profession*<sup>32</sup>. La petite fille s'appellera Marie comme sa mère, et Mallet, comme son père, soi-disant, *marchand de papier en détail*<sup>33</sup>.

Un élan de solidarité s'est créé autour des pauvres gens. Des habitants du quartier s'associent à la bonne action des époux Thevenon. Une souscription est ouverte dans la ville et on prévient M. Bernard<sup>34</sup>, le rédacteur du *Journal de Montbrison*, qui habite la Grand-rue. Il en parle dans son journal qui paraît le dimanche suivant, 28 avril. Il espère que cette collecte *assurera quelques petites ressources à la pauvre délaissée*<sup>35</sup>. Et, bien sûr, le digne homme a lui-même tiré quelque pièce de sa bourse. La petite Marie n'a pas été déposée à l'hospice comme une enfant trouvée. Qu'est devenue Marie Rochefort et ses deux enfants ? Ont-ils repris la route avec la carriole à trois chiens ? Qui peut le dire ?

Ce petit fait divers digne d'un épisode de *Sans famille* ou des *Misérables* nous rappelle qu'au siècle dernier les marginaux étaient nombreux, encore plus nombreux qu'aujourd'hui, et que quelquefois ils avaient charge de famille...

---

<sup>31</sup> *Journal de Montbrison*, n° 1015, *op. cit.*

<sup>32</sup> Etat civil de Montbrison.

<sup>33</sup> *Ibid.*

<sup>34</sup> Michel Bernard est né à Montbrison le 29 décembre 1806, dans une famille d'imprimeurs. Dès 1832, il succède à son père et assure la publication du *Journal de Montbrison et du département de la Loire*. Comme son frère, l'historien Auguste Bernard, c'est un homme cultivé. Il s'intéresse à la littérature, l'histoire, les sciences. Il appartient à la société d'agriculture dont il imprime le bulletin (la *Feuille du cultivateur forézien*). Il est aussi bibliothécaire de la ville de Montbrison, vénérable de la loge maçonnique de la ville et figure parmi les tout premiers membres de la Diana. Il est nommé maire d'Ecotay en 1852, charge qu'il exercera jusqu'à sa mort en 1864.

<sup>35</sup> *Journal de Montbrison*, n° 1015, *op. cit.*

## A la recherche de la prospérité

Toute l'action des édiles visent à favoriser la plus grande prospérité possible pour la ville. Plusieurs voies peuvent conduire à cet objectif : l'accroissement de la population, l'industrialisation, enfin la mise en valeur de son rôle administratif.

### Embellir et assainir

Les municipalités successives s'efforcent d'embellir et d'assainir la ville. Même si les remparts ont été démolis et les fossés comblés, elle reste confinée à l'intérieur des boulevards et conserve des aspects moyenâgeux. Les rues sont étroites et certains quartiers misérables : taudis des rues de la Providence et de Saint-Aubrin près du Calvaire, masures tassées au-dessous du petit séminaire, bâtisses sur les bords du Vizézy... Des rues sont ouvertes : en 1857, percement de l'avenue d'Allard, de 1865 à 1867, de l'avenue de la Gare (devenue ensuite avenue Alsace-Lorraine). Un plan d'alignement est mis à l'étude, des îlots insalubres détruits (quai de la Porcherie, rue de l'hôpital, place Pasteur...).

La situation sanitaire reste presque aussi mauvaise que sous l'Ancien Régime. Les épidémies sont fréquentes : variole, typhoïde... En consultant l'état civil de Montbrison, on est frappé par le nombre élevé des décès au cours de l'année 1848 : 366, soit près de 50 % de plus qu'une année courante. Cette mortalité importante est due à deux facteurs exceptionnels : une trentaine de décès parmi les soldats de la garnison et surtout une épidémie de variole. Cette année-là 54 déclarations de décès portent en marge la mention "petite vérole" et on peut estimer à environ 400 le nombre des personnes atteintes par la maladie<sup>36</sup>.

De 1851 à 1878 pour une période de 22 années la mortalité l'emporte toujours sur la natalité à Montbrison sauf pour 3 années : 1860, 1862 et 1863. A l'automne 1879 une grave épidémie de typhoïde commence à la caserne et s'étend à toute la ville. Elle ne s'achève qu'en avril 1880.

Un réseau d'égout (en construction à la fin du siècle) remplace progressivement les rues latrinales, sorte de canaux à ciel ouvert longeant les cours à l'arrière des habitations. Le Vizézy recueille tous les effluents. Rivière capricieuse, tantôt presque à sec, tantôt emportant quelques maisonnettes dans le quartier Saint-Jean...

L'alimentation en eau est une préoccupation constante. Les fontaines publiques distribuent chichement une eau à peine potable. Au début du XX<sup>e</sup> siècle des compteurs d'eau sont installés dans les quelques rares établissements qui ont l'eau à domicile tels que la caserne et le petit séminaire. On se base, pour la consommation, sur les normes de l'autorité militaire soit 25 litres par jour et par personne, bien loin de nos pratiques modernes... En revanche l'eau n'est pas mesurée à la Charité, à l'hôtel-Dieu et au bureau de bienfaisance.

Pendant un demi-siècle la population stagne. Les médiocres ressources municipales ne progressent que très faiblement aussi les améliorations sont-elles lentes. Sous le second Empire, la ville restaure Notre-Dame, répare le petit séminaire qui fait office de collège, pave, entretient plus ou moins les édifices publics... En 1862, la ville achète la Diana pour 6 000 F, mais cette somme est avancée par le duc de Persigny, personnage politique de premier plan qui patronne aussi la restauration de la salle héraldique (1863-1865). D'autres monuments n'ont pas la chance de la

---

<sup>36</sup> Cf. J. Barou, "L'épidémie de variole de 1848 à Montbrison", *Village de Forez*, n° 27, juillet 1986.

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,  
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

Diana. Ainsi, la chapelle des Pénitents, que la ville avait l'opportunité d'acquérir en 1874, est-elle laissée encore de nombreuses années dans le domaine privé (voir ci-après).

Avec la troisième République, les principaux chantiers concernent surtout les écoles. "L'Asile" est bâti en 1860 sur la place Bouvier pour remplacer la première école maternelle de l'hôtel d'Allard<sup>37</sup>. L'école publique de garçons du boulevard Lachèze, qui deviendra plus tard Chavassieu, est financée par un emprunt de 69 000 F à 3,6 % sur 12 ans auprès de la Caisse des dépôts et consignations (1899). L'école primaire supérieure est réalisée avant 1900. Enfin en 1912, l'école publique de filles (école Pasteur)<sup>38</sup> est réalisée après le percement d'une nouvelle rue.

En dehors des établissements scolaires, il y a peu de réalisations importantes si l'on excepte la reconstruction de l'église Saint-Pierre mais il s'agit là d'une initiative du curé qui a longtemps été contrecarrée par la municipalité. Le maire Majoux s'était allié avec M. Richoud, supérieur du séminaire, pour contrer les initiatives du chanoine Ollagnier, curé<sup>39</sup>. La municipalité préférait contracter un emprunt pour doter la ville de fontaines et agrandir le séminaire. Le conseil municipal de Montbrison avait donc renvoyé aux calendes grecques le projet de Saint-Pierre. Le 28 septembre 1867, le conseil municipal s'engageait à verser à la fabrique une somme de 30 000 F *mais seulement lorsque l'édifice serait achevé dans son entier et encore pas avant l'année 1881*. Finalement l'édifice coûta plus de 400 000 F avec une participation minime de la ville de Montbrison.

Autre initiative privée : la construction de la caisse d'épargne. L'établissement, vivement encouragé par les autorités, est d'abord hébergé dans la mairie. Comme il prend de plus en plus d'importance, les administrateurs décident de faire construire "l'hôtel de la caisse d'épargne". Un concours d'architecture rassemble 25 projets. 80 000 F sont prévus pour réaliser "un monument embellissant la ville"<sup>40</sup>. Pour une fois, on ne lésine pas sur la dépense. Le maire est même interpellé pour savoir si une somme suffisante sera bien consacrée à cet ouvrage.

## L'industrialisation manquée

Par manque d'ambition et de capitaux, il ne se crée à Montbrison que de petites industries : ateliers de tissage, distilleries, minoteries... mais aucune manufacture d'une certaine importance.

Il y a cependant quelques occasions manquées. Ainsi en 1874 il est question de l'arrivée d'un certain M. Necker, fabricant de chapeaux. Ce manufacturier souhaite qu'on lui concède pour 30 années les quais du Vizézy du pont Saint-Louis jusqu'au pont d'Ecotay afin d'y bâtir une chapellerie. La municipalité est très intéressée mais le projet n'aboutit pas.

En 1899, un industriel de Sury, M. Antoine Poizat, envisage de s'installer à Montbrison. Sentant que son projet ne soulève pas l'enthousiasme de certains Montbrisonnais, il éprouve le besoin d'écrire au maire de la ville :

*M. Chialvo, maire de Montbrison,*

*J'apprends de divers côtés que la municipalité de Montbrison ne verrait pas d'un bon œil l'installation mécanique que je projette de transporter dans votre ville.*

*Je serais heureux, Monsieur le Maire, d'avoir votre avis à ce sujet ; suivant votre réponse je verrai quelle suite je dois donner à mon projet...*

---

<sup>37</sup> Cf. chapitre 4 : *Assurer un asile aux enfants des classes ouvrières : l'hôtel d'Allard, première école maternelle de Montbrison.*

<sup>38</sup> Aujourd'hui le Centre Social de Montbrison.

<sup>39</sup> Cf. Jérôme Sagnard, "Le chanoine Ollagnier, curé de Saint-Pierre de Montbrison de 1862 à 1911" ; *Village de Forez*, n° 93-94, avril 2003.

<sup>40</sup> Conseil municipal du 26 novembre 1903.

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,  
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

Devant son conseil le maire affirme ne pas comprendre les mobiles de ceux qui font courir renseignements aussi inexacts", des "allégations aussi calomnieuses". Le député Georges Levet trouve ces bruits "tellement absurdes" qu'ils ne mériteraient même pas un démenti. Malgré tout le conseil unanime réaffirme qu'il voit *avec la plus grande satisfaction toute installation qui peut accroître l'importance industrielle de la ville et apporter du travail et du profit aux ouvriers.*

Finalement M. Poizat ne s'installe pas à Montbrison.

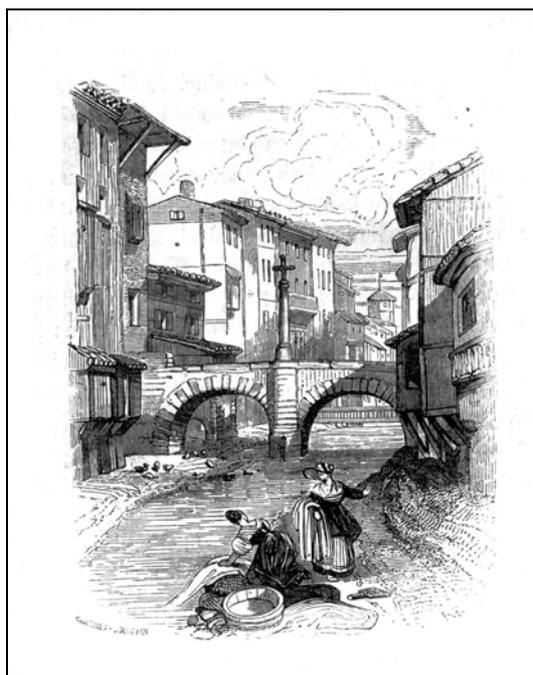
L'année suivante un industriel visite Montbrison où une personne lui a conseillé d'organiser son entreprise plutôt que dans une ville de l'ouest. Il s'agit d'une *grande manufacture de fabrication mécanique d'armes, canons d'acier, bois de fusil, revolvers.*

Aussitôt, nouvelles déclarations solennelles des édiles :

*Pour éviter que cet industriel ne soit détourné de ses intentions pour la réputation fâcheuse et imméritée que certaines personnes ont faite aux Montbrisonnais d'être, sinon hostiles, du moins indifférents aux innovations, aux grands mouvements commerciaux, Monsieur le Maire demande au Conseil d'affirmer avec lui que quel que soit le conseil municipal appelé à gérer les intérêts de la ville, l'accueil le plus sympathique et les facilités les plus grandes sont assurés à ceux qui choisiront Montbrison pour siège de leur industrie<sup>41</sup>.*

Peine perdue... La manufacture d'armes ne s'installera pas à Montbrison. Et la ville conservera encore longtemps la réputation d'être peu accueillante à l'industrie comme si ses notables – dans leur for intérieur – redoutaient, malgré leurs déclarations, l'apparition d'une population d'ouvriers. En revanche ces Montbrisonnais qui, semble-t-il, se méfient des nouveautés que ce soient les locomotives ou les manufactures, souhaitent beaucoup que le commerce soit prospère. Ils misent sur d'autres atouts : faire grandir le rôle de "capitale" de leur ville, accueillir des fonctionnaires et, surtout, des militaires. Les magistrats et les officiers sont les bienvenus et même les employés aux écritures et les simples pioupious...

Leurs efforts restent vains. La départ de la préfecture n'est pas compensé par un évêché, la caserne ne reçoit pas un régiment entier... Et même les petits ateliers de tissage ont bien du mal à subsister. Avec l'industrialisation manquée, Montbrison rate son développement.



<sup>41</sup> Conseil municipal du 27 avril 1900.

## Les festivités du 14 juillet et de la Saint-Aubrin seront-elles annulées ?

La typhoïde, à cause de la mauvaise qualité de l'eau a souvent sévi à Montbrison, dans le passé. Au cours de l'été 1884, l'épidémie trouble les festivités de juillet.

Emotion en mairie de Montbrison. Ce 10 juillet 1884, le pharmacien Henri Dupuy, maire de la ville, réunit son conseil et annonce gravement *qu'il a reçu la visite de quelques personnes de Montbrison qui lui ont demandé de ne pas laisser célébrer la fête du 14 juillet*. En effet la ville de Montbrison est en deuil par suite d'une épidémie de fièvre typhoïde.

Qu'en pensent ces Messieurs ? Il y a deux camps, comme le plus souvent. *Certains font observer qu'il faut célébrer cette fête, que d'autres épidémies ont éclaté à Montbrison et que les fêtes n'ont pas pour cela été abandonnées. Ce serait faire croire, disent-ils, que l'épidémie est beaucoup plus grave qu'elle n'est en réalité*. Du cran, que diable !

Un certain M. Périer explique, chiffres en mains, que la mortalité n'est pas très supérieure à celle des années précédentes. Selon lui, il s'agit de pusillanimité : *l'épidémie n'a pas causé autant de morts que les gens peureux ou de mauvaise foi ont intérêt à le faire croire*. Du reste l'épidémie frappe non seulement à Montbrison, mais aussi Noirétable, Roche et Gumières. Alors pourquoi donc s'inquiéter ?

### Et que viennent faire les cloches ?

M. Cognasse entre dans la discussion par une demande hors sujet : il prie M. le Maire de faire sonner les cloches des églises à l'occasion du 14 juillet. Ce à quoi le magistrat répond que si la loi lui donne bien le droit d'avoir la clef du clocher elle dit aussi que le règlement des sonneries ne peut se faire qu'après accord du préfet et de l'archevêque. On évite de justesse Clochemerle.

Le notaire Chialvo, qui deviendra plus tard maire de la ville, prie le conseil de bien réfléchir avant de décider de la célébration du 14 juillet. Il demande même le renvoi de la fête patronale qui doit suivre à la fin de septembre : *L'épidémie est grave, dit-il, il ne faut pas l'exagérer, il ne faut pas non plus laisser croire à une sécurité qui malheureusement n'existe pas*. Les conseils d'hygiène de Paris et Lyon demandent de prendre des précautions. De plus, selon lui, l'état sanitaire de la ville est déplorable.

### De toute façon la fête sera gâchée !

Et il suggère de distribuer aux indigents, aux familles nécessiteuses, aux malades qui ne peuvent pas acheter les médicaments indispensables, les fonds votés pour célébrer la Saint-Aubrin.

D'ailleurs, dit-il, *la fête de Montbrison sera pâle à côté des fêtes des années précédentes. On dira dans le dehors que la ville est contaminée, nous n'aurons pas d'étrangers et le plus bel ornement de cette fête, le bal, ne sera-t-il pas une cause de recrudescence de l'épidémie que tous nous voudrions conjurer, mais que nous sommes impuissants à détruire*.

Après une vive discussion le conseil ne suit pas le prudent M. Chialvo. Il décide, à une très grande majorité, que la fête du 14 juillet et la fête Saint-Aubrin auront lieu, comme les années précédentes, et aux époques indiquées. Na !

## 1874 : La chapelle des Pénitents a failli devenir le marché aux poissons

La chapelle des Pénitents de Montbrison, depuis quelques décennies centre d'animation, a connu bien des avatars depuis sa construction au XVIII<sup>e</sup> siècle. Sait-on qu'elle a failli devenir un marché aux poissons ?

En 1874, les Pénitents sont à vendre. La chapelle a déjà une longue histoire : siège de la confrérie des pénitents blancs jusqu'à la Révolution, salle de réunions pour la préparation des états généraux en 1789, vendue comme bien national, rachetée en 1845 par les confrères qui se reconstituent... Mais la confrérie s'est bientôt dissoute.

### A vendre

Le 2 novembre 1874, M. de Quirielle, maire de Montbrison, interroge son conseil pour savoir s'il n'est pas opportun d'acheter la chapelle qui, dit-il, *a un certain prix par sa façade et un intérêt historique et artistique*, en plus de l'honorable souvenir d'une vieille confrérie.

Quel est l'état de l'immeuble, il y a 125 ans ? *La dimension du bâtiment est d'environ 380 m<sup>2</sup> : 38 m de long sur 10 de large... Il y a sous le chœur une cave dont les dimensions ne sont pas exactement connues, l'entrée en étant bouchée ; il existe un escalier en pierre jusqu'au premier étage ; la charpente riche en bois est bonne... les murs du pourtour relativement modernes (400 ans environ) paraissent assez bons quoique probablement construits en pisé.*

M. de Quirielle se trompe. Il prend la date inscrite sur la façade (1591) pour l'année de construction de la chapelle. C'est, en fait, celle de la fondation de la confrérie à Montbrison. L'édifice n'a été bâti qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la façade datant de 1762. Mais il est vrai que les murs sont solides. D'ailleurs, ils tiennent encore !

### Un marché couvert ?

M. le Maire pense que la vénérable chapelle pourrait servir au *marché aux poissons et à la vente à la criée de la viande et de la marée*, ce qui serait, dit-il, *une amélioration au profit du consommateur local et des petits ménages*. Une commission présidée par le docteur Rey se réunit d'urgence pour étudier la question.

Elle rend son verdict le 13 novembre suivant : la création d'un marché n'a rien d'urgent et on peut trouver *des conditions d'emplacement et d'installation bien préférables*. Le budget de la ville étant serré, les édiles abandonnent aussitôt le projet. Deux affaires jugées plus importantes sont alors à l'étude : agrandir la caserne pour loger plus de soldats et, surtout, favoriser l'établissement *d'une industrie considérable*.

En effet, un certain M. Necker, fabricant de chapeaux, désire s'installer à Montbrison et demande pour 30 ans la cession du quai de la Porcherie depuis le pont St-Louis jusqu'au pont d'Argent (dit d'Ecotay) afin d'y bâtir des ateliers.

Hélas ! - ou heureusement pour les eaux du Vizézy - la chapellerie ne vint jamais et la caserne (aujourd'hui démolie) resta en l'état. Quant à la pauvre chapelle, elle fut, pour 90 ans encore, dans le domaine privé et subit encore bien des outrages. Enfin, en 1965, elle fut acquise par la Ville. Restaurée, elle servit un temps de local à la M. J. C. avant de devenir le centre d'animation que nous connaissons...<sup>42</sup>

<sup>42</sup> Publié par la Gazette de la Plaine.

## 1851 : Quand les métiers battaient à Sainte-Eugénie (Moingt)

Habité depuis l'Antiquité, le site de Sainte-Eugénie, à Moingt, a connu des destinations très variées. Thermes d'une petite ville gallo-romaine puis prieuré bénédictin dépendant de la Chaise-Dieu, il est vendu comme bien national à la Révolution. De 1804 à 1821, il abrite les moniales de Sainte-Claire qui ont reconstitué leur communauté. Ensuite la chapelle et les bâtiments du prieuré servent à diverses activités avant de devenir une habitation particulière<sup>43</sup>. En 1851, il y eut notamment une tentative pour installer à Sainte-Eugénie un atelier de tissage.

Cette entreprise ne prospéra pas, cependant elle avait reçu, semble-t-il, un excellent accueil et soulevé beaucoup d'espérances. En effet, alors que Saint-Etienne connaissait un plein essor industriel, sa rivale, Montbrison, encore chef-lieu du département<sup>44</sup> pour peu d'années, restait désespérément une petite ville endormie.

Les articles que le *Journal de Montbrison*<sup>45</sup> consacre à cette implantation sont pleins d'intérêt. Nous y découvrons la silhouette d'un gentilhomme d'une vieille et illustre famille, celle des de Jussieu, qui ne craint pas de déroger en faisant des affaires. On évoque aussi l'entreprise patriarcale qui était alors considérée comme un modèle. Enfin il s'agit d'un hymne enflammé à la gloire du progrès et de l'industrie.

### Montbrison et l'ère industrielle

Au cours du premier semestre de l'année 1851, un atelier de tissage est installé dans le vieux prieuré qui est alors la propriété de M. Goutorbe. M. de Jussieu fait confectionner sur place des métiers qui utilisent *les bois du pays, les bras d'hommes du pays*.

Douze métiers battants sont d'abord montés et M. de Jussieu prévoit à cours terme d'en quadrupler le nombre. Dans une autre partie de l'établissement on installe des métiers Jacquard, probablement sous les vénérables voûtes de la chapelle qui offre une hauteur convenable pour des métiers très hauts. Ils permettront de faire des rubans ouvragés.

Cependant M. de Jussieu entend surtout fabriquer *des rubans simples d'un placement assuré*. La grande difficulté dans l'industrie du tissage est, en effet, l'irrégularité de la demande qui cause des périodes de crise avec baisse des prix et chômage. La production est très dépendante de la mode aussi l'industriel pense-t-il, qu'avec un produit très courant, la vente sera assurée.

Cette installation d'une petite industrie est bienvenue. La ville et Montbrison et ses communes satellites de Moingt et de Savigneux sont alors en quasi-stagnation sur le plan démographique et économique tandis qu'à Saint-Etienne, l'industrialisation bat son plein. L'agglomération stéphanoise se développe alors rapidement (78 189 habitants à Saint-Etienne en 1851 ; 99 677 en 1856) tandis que Montbrison dépasse péniblement 8 000 habitants<sup>46</sup>, Moingt et Savigneux restant de modestes villages.

Aucun établissement industriel un peu important, pas de raccordement au réseau ferré lui-aussi pourtant en pleine expansion (il faut attendre le 12 juillet 1866 pour que soit inaugurée la gare), Montbrison passe vraiment à côté de la révolution industrielle.

---

<sup>43</sup> En 1874, résidence de Mme veuve Courtin de Neubourg .

<sup>44</sup> Le transfert de la préfecture à Saint-Etienne intervient le 1<sup>er</sup> janvier 1856.

<sup>45</sup> *Journal de Montbrison*, 15 mai 1851, n° 1225 et *Journal de Montbrison*, 22 mai 1851, n° 1226.

<sup>46</sup> 8 047 habitants (recensement de 1851) ; seulement 6 475 en 1866, dix ans après le départ de la préfecture.

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*, supplément au n° 93-94 d'avril 2003

Michel Bernard, le rédacteur du *Journal de Montbrison*, salue donc cette - modeste - implantation industrielle avec beaucoup d'espoir : *Au milieu de l'activité industrielle qui est la vie nouvelle, et qui a enfanté tant de prodiges autour de nous, Montbrison est resté étranger à ce mouvement... Nous ne rêvons pas, pour notre pays, le régime de ces fourmilières de misère où les fabriques absorbent dans des travaux abrutissants et exagérés les populations qu'elles enlèvent aux champs ; mais nous avons toujours vivement souhaité voir implanter chez nous ces industries, ces métiers qui pourraient s'allier avec la constitution agricole de l'arrondissement*<sup>47</sup>.

Ces réflexions sont intéressantes car elles reflètent bien l'opinion qui prévalait alors à Montbrison, petite ville bourgeoise, où l'on craignait les concentrations ouvrières et les idées "dangereuses" qu'elles pouvaient générer.

M. Bernard, toujours un peu moralisateur, pense que les industries implantées de façon diffuse avec des ateliers de modeste taille *occuperaient les jeunes gens dont les tristes loisirs se perdent même sans profit pour les cabaretiers et les cafetiers, dont ils fréquentent les établissements, mais dont ils ne paient pas toujours les comptes...*

### **Les bienfaits d'une entreprise patriarcale**

Tout est donc parfait dans les réalisations de M. de Jussieu. Aussi, le journaliste s'empresse-t-il de visiter la nouvelle manufacture. Il y a déjà quelques ouvriers, dont des enfants de Moingt, ce qui le réjouit grandement : *Déjà quelques familles de la localité ont pu profiter de cette création et faire recevoir leurs enfants dans les ateliers de M. de Jussieu.*

Sans doute ces enfants ont-ils l'âge légal pour être employés ? Rappelons que depuis 1841, une loi avait interdit le travail des enfants de moins de huit ans dans les fabriques jugées "dangereuses ou insalubres"<sup>48</sup>. Mais, visiblement, Michel Bernard ne craint rien pour eux : *l'empressement des parents est d'autant mieux justifié qu'en donnant un état à leurs enfants, ils les placent dans une maison où règne la moralité, où ils prendront le goût du travail, sous la bonne direction, sous la surveillance d'un bon père et d'une bonne mère de famille*<sup>49</sup>.

Selon lui, il s'agit d'une entreprise vraiment patriarcale et le vénérable couvent de Sainte-Eugénie, qui avait été pendant quelques années l'asile des moniales de Sainte-Claire, revit, en devenant une petite ruche :

*C'est en effet un spectacle admirable que celui de cette maison, longtemps refroidie dans le calme du tombeau, tout à coup occupée et animée par une petite colonie laborieuse, encouragée au travail, à la bonne vie, par l'attachant tableau qu'offre l'intérieur de famille de son honorable chef, par l'ordre avec lequel tout a été disposé, à Sainte-Eugénie, dans les ateliers et même dans l'exploitation horticulaire*<sup>50</sup> *du petit domaine attenant au couvent...*<sup>51</sup>

Des fleurs et des fruits autour de la manufacture ! Michel Bernard, qui est secrétaire et trésorier de la *Société d'agriculture de Montbrison* et syndic d'honneur de la *Société*

---

<sup>47</sup> *Journal de Montbrison*, le 15 mai 1851, n° 1 225.

<sup>48</sup> Le texte prévoyait une durée de travail de 8 h pour les enfants de 8 à 12 ans, de 12 h ensuite mais divers amendements en limitaient la portée. Le corps des inspecteurs du travail, créé par cette même loi, ne fut effectivement mis en place qu'en 1874, "Travail des enfants", *Encyclopædia Universalis*.

<sup>49</sup> *Journal de Montbrison*, le 15 mai 1851, n° 1 225.

<sup>50</sup> Horticole mais Michel Bernard préfère utiliser l'adjectif *horticulaire*.

<sup>51</sup> *Ibid.*

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,  
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

*d'horticulture*<sup>52</sup>, est sensible à ce détail. Un peu le paradis terrestre, en somme, autour des métiers à tisser...

L'industriel qui installe des métiers à Sainte-Eugénie *porte*, dit Michel Bernard, *un nom dont se sont honorablement recommandés les membres de sa famille qui ont voulu suivre des emplois publics*. Les de Jussieu, dont les armes étaient : *vairé d'argent et de gueules ; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or*, sont issus d'une famille de notaires de Bessenay dans les monts du Lyonnais<sup>53</sup>. Plusieurs de ses membres se sont illustrés dans le domaine scientifique, notamment la botanique, et ont exercé des charges importantes : au Jardin du roi, au Muséum, dans le corps préfectoral.

Les de Jussieu de notre région descendaient de Bernard-Pierre de Jussieu (né en 1751)<sup>54</sup> et de ses fils : Laurent-Pierre de Jussieu (1792-1866), maître des Requêtes au Conseil d'Etat, député et Christophe-Alexis, né en 1802 à Lyon, préfet, directeur général de la police, mort le 25 octobre 1865 au château de Beauvernay, près de Roanne.

Antoine-Auguste-Alexis de Jussieu (que nous pensons être le fils de Laurent-Pierre) est chargé par son père d'installer et de diriger la nouvelle fabrique de ruban. C'est, lui aussi, un intellectuel. Peu de temps après son arrivée dans le Forez, il accepte d'assurer un cours d'histoire, public et gratuit, pour les Montbrisonnais qui seraient intéressés. Le docteur Rey, médecin montbrisonnais, se charge pour sa part d'un cours de géologie. Michel Bernard se réjouit de cette initiative philanthropique :

*Nous voudrions voir nos jeunes gens prendre le goût des distractions intellectuelles qui élèvent l'âme, nous grandissent en augmentant la somme de notre instruction, qui sont une occupation de l'homme de loisir, qui réconfortent l'homme de travail et qui consolent celui à qui des épreuves sont imposées.*

Le cours de géologie commence le lundi 26 mai 1851, à 6 h ½ (du soir), salle des attributions de la mairie de Montbrison. Celui de M. de Jussieu le lendemain 27, au même lieu et à la même heure. Nous ne savons pas si beaucoup de Montbrisonnais ont été intéressés.

Heureusement surpris de l'accueil qui lui est fait à Montbrison et à Moingt, M. de Jussieu envoie une longue lettre de remerciements au rédacteur du *Journal de Montbrison* à la suite de la visite que ce dernier a bien voulu effectuer à Sainte-Eugénie :

*Je suis heureux de venir, au nom de ma famille, vous remercier pour la bienveillante sympathie que vous avez bien voulu accorder à l'établissement industriel que mon père a fondé près de Montbrison. Nous n'en avons pas été surpris, Monsieur : nous avons été prévenus, nous savions, dis-je, que toute œuvre philanthropique, que tout ce qui intéressait, à un degré quelconque, les sciences ou les arts, était bien venu près de vous..*

### ***Le trident de Neptune est le sceptre du monde !***

Après ces congratulations, il entonne un délirant hymne à l'industrie : *Le trident de Neptune est le sceptre du monde ! ... L'industrie ! c'est aujourd'hui le corps, l'incarnation vivante du monde intellectuel. Aujourd'hui, de même que l'étude constante de notre âme tend vers le perfectionnement, vers l'amélioration de l'état physique de notre corps, de même aussi les sciences, les arts même ne sont plus occupés que de cette pensée, ne visent plus qu'à ce but, l'accroissement, la réhabilitation, l'élévation de l'industrie.*

---

<sup>52</sup> Cette société vient d'être créée (assemblée générale du 1<sup>er</sup> septembre 1850). Elle subsiste encore aujourd'hui (2003) sous le nom de *Confrérie de Saint-Fiacre* ; cf. "La société des jardiniers de Montbrison (1850-2000)", *Village de Forez*, n° 83-84, octobre 2000.

<sup>53</sup> Cf. Emile Salomon, *Les Châteaux historiques du Forez* et Henri Matagrin, *L'état civil de la famille de Jussieu*, imp. Paul Charpin, Charlieu, 1904.

<sup>54</sup> Neveu des botanistes Antoine et Bernard et Joseph de Jussieu.

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*, supplément au n° 93-94 d'avril 2003

*L'industrie, en un mot, c'est la science, c'est l'art, c'est la poésie pratiqués, appliqués. La science, l'art, la poésie, renferment le bonheur théorique ; l'industrie, c'est le bien-être en action*<sup>55</sup>.

Nous sommes à l'époque où l'on élève des statues au commerce et à l'industrie, nouveaux dieux d'une pacifique révolution technologique qui ne va pas cependant sans de grandes souffrances dans les couches populaires : déracinement, misère, chômage, alcoolisme... On sait que sous l'Ancien Régime, le fait d'exercer un métier, sauf celui de verrier, entraînait pour un gentilhomme la dérogeance, c'est-à-dire la perte de la qualité de noble. Mais les temps ont changé et les de Jussieu, qui appartiennent à la noblesse, ne craignent pas de se lancer dans l'industrie. Antoine-Auguste-Alexis explique cette nouvelle attitude :

*Autrefois, lorsque les peuples étaient encore sous la plus impérieuse des dictatures, celle du préjugé, le commerce et l'industrie négligés, méprisés même, étaient abandonnés à ce qu'on appelait alors les vilains. Un noble, un homme de race, aurait cru déroger, à la dédaigneuse inertie, à l'ineptie superbe de ses ayeux, en s'appliquant à faire quelque chose d'utile. Mais il n'en est plus ainsi de nos jours...*<sup>56</sup>

Selon lui, la véritable noblesse est maintenant celle qui fait le plus de bien à la société. Dans un style grandiloquent – et amusant –, M. de Jussieu fils conclut sa missive en évoquant les mânes des grands inventeurs : *Salut à vous, Watt*<sup>57</sup>, *Papin*<sup>58</sup>, *Lavoisier*<sup>59</sup>, *de Laplace*<sup>60</sup>, *Vaucanson*<sup>61</sup> *et vous aussi, bonhomme Jacquard*<sup>62</sup>, *salut ! Recevez d'un de vos apôtres les plus fervents, les actions de grâces des populations industrielles reconnaissantes. Et si du haut de votre Elysée, vous n'êtes pas devenus tout à fait étrangers, tout à fait indifférents au sort de vos neveux, mettez un peu le nez à la fenêtre pour voir comment ils se comportent, et daignez souffler sur eux l'esprit sain*<sup>63</sup>, *le feu sacré de votre génie*<sup>64</sup>.

Après cette somptueuse litanie, il demande à tous les nouveaux saints du progrès industriel de couvrir Montbrison de leurs bénédictions : *Nous recommandons particulièrement à votre sollicitude, ô grands hommes ! la bonne ville de Montbrison en Forez, que vous ne connaissez peut-être pas, et que vous ne trouverez peut-être sur les cartes statistiques des cités industrielles, mais qui y figurera peut-être un jour si vous daignez patronner l'homme courageux qui s'est fait l'apôtre de Jacquard dans le pays...* L'apôtre de Jacquard, n'est autre, bien sûr, que M. de Jussieu, père, qui a investi ses capitaux à Sainte-Eugénie de Moingt.

Hélas, le grand Jacquard a détourné les yeux. L'industrie du textile n'a pas beaucoup prospéré dans la région montbrisonnaise. Sans doute cette implantation tombait-elle mal à propos. La rubanerie, globalement en progression de 1800 à 1850, a une production record en 1855 mais la

---

<sup>55</sup> *Journal de Montbrison*, le 22 mai 1851, n° 1226.

<sup>56</sup> *Ibid.*

<sup>57</sup> Watt (James) (1736-1819) : ingénieur écossais, perfectionna la machine à vapeur.

<sup>58</sup> Papin (Denis) (1647-1714) : physicien français, inventeur de la machine à vapeur.

<sup>59</sup> Lavoisier (Antoine Laurent de) (1743-1794) : chimiste français, créateur de la chimie moderne.

<sup>60</sup> Laplace (Pierre Simon, marquis de) (1749-1827) : mathématicien, physicien et astronome français.

<sup>61</sup> Vaucanson (Jacques de) : mécanicien français, né à Grenoble, mort à Paris (1709-1782). Ses automates, le *Joueur de flûte* et surtout le *Canard* sont célèbres. Il avait formé une remarquable collection de machines et d'automates, dont quelques pièces figurent aujourd'hui au Conservatoire des arts et métiers.

<sup>62</sup> Jacquard (Joseph-Marie) (1752-1834) : mécanicien français qui mit au point un métier à tisser fonctionnant au moyen de cartes perforées.

<sup>63</sup> Il y a un jeu de mots avec *saint Esprit*.

<sup>64</sup> *Journal de Montbrison*, le 15 mai 1851, n° 1225.

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,  
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

situation se détériore dès 1856. Marasme et chômage s'installent jusqu'en 1870<sup>65</sup>. Le tout nouvel atelier de Sainte-Eugénie disparaîtra donc rapidement, victime de la crise.

Quant au vieux prieuré moingtais, après cet avatar, il est redevenu une maison particulière. Aujourd'hui, après avoir fait l'objet de fouilles archéologiques, il est bien vide, et assez désolé, en attendant une nouvelle destination.

## 12

### Les ambitions militaires toujours déçues

#### Quand Montbrison réclamait un régiment entier

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un projet revient sans cesse à l'ordre du jour du conseil municipal : construire une nouvelle caserne suffisante pour qu'un régiment entier puisse y tenir garnison. La ville possède bien une caserne, important bâtiment construit au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais elle ne permet de loger, au mieux, qu'un bataillon.

Et Montbrison tient beaucoup à ses militaires ! Le 1<sup>er</sup> janvier 1856, la ville a perdu son titre de préfecture au profit de Saint-Etienne. Rétrogradée au rang de sous-préfecture, la ville attend avec impatience des compensations, car c'est ce que l'administration, à mots couverts, avait promis.

Un régiment entier serait le bienvenu. Il amènerait des officiers et leurs familles, de quoi animer les soirées des familles bourgeoises. Des sous-officiers seront à loger et de nombreux pioupious se répandront dans les débits de boissons. Et cela concerne même la maison close que chacun connaît et dont personne ne parle. Plusieurs centaines de personnes, c'est assez pour provoquer un vrai mouvement et faire marcher les affaires ! Et puis pensons à l'Alsace et à la Lorraine. Qu'est-ce qu'il y a de plus patriotique que de servir et célébrer l'Armée française ?

#### **La nouvelle caserne : un projet bien avancé**

Au cours du conseil municipal du 5 juillet 1889, Monsieur Maillon présente un rapport détaillé sur la question<sup>66</sup>. Tous les problèmes et leurs solutions sont avancés.

Pour bâtir la nouvelle caserne, la ville fournira un terrain de 3 ha attenant à celui de la caserne existante. Notons que M. Georges Levet, le député, offre gracieusement son parc qui mesure 1 ha<sup>67</sup>. La ville n'aura donc à acheter que 2 ha à 5 000 F l'un.

Montbrison devra contribuer pour 300 000 F aux frais de construction comme l'ont fait pour le même cas les villes de Riom et de Villefranche.

Bien sûr de l'eau potable, en quantité suffisante, sera fournie aux deux casernes : l'ancienne et la nouvelle. Il faudra prévoir des filtres : 4 000 F.

Le champ de manœuvres que la ville loue 500 F par an à Cromérieux ne fait que 44 057 m<sup>2</sup>. Il devra être porté à 12 ha et coûtera alors 1 700 F par an.

L'hôpital, dans sa partie militaire, devra réglementairement avoir assez de places pour recevoir 1 officier supérieur, 2 officiers subalternes, 4 sous-officiers et 40 soldats soit 47 lits au lieu de 30.

---

<sup>65</sup> Cf. Brigitte Reynaud, *L'industrie rubanière dans la région stéphanoise*, publication de l'université de Saint-Etienne, 1991, p. 24-36.

<sup>66</sup> *Délibérations du conseil municipal de Montbrison* du 5 juillet 1889, archives municipales.

<sup>67</sup> Il s'agit du terrain qui entoure la maison de M. Levet, actuel siège du Crédit Agricole, 18 boulevard Lachèze.

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,  
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

M. Maillon a fait ses comptes. Il faudra faire un emprunt de 314 000 F à 5,045 % amortissement compris et il en coûtera 15 841, 30 F par an aux Montbrisonnais.

### Où trouver les fonds ?

Pour financer ces nouvelles dépenses, le rapport Maillon propose des surtaxes d'octroi et des taxes nouvelles et évalue – peut-être un peu trop précisément - les ressources obtenues.

Les surtaxes de l'octroi, au nombre de quatre, portent sur des produits dont, justement, la consommation augmentera fortement si les troupiers sont beaucoup plus nombreux dans la ville :

droits sur les vins : plus 0,48 F à l'hl	donnant une prévision de	5 980 F par an <sup>68</sup>
droit sur les alcools : plus 3 F à l'hl		1 089 F
droit sur les charbons de terre : plus 0,05 F par quintal		2 216 F
droit sur le foin : 0,10 F par quintal		1 150 F

Outre les buveurs, ces charges nouvelles toucheraient donc essentiellement les familles les plus aisées qui n'utilisent pas le bois de chauffage et qui possèdent des chevaux pour leurs calèches.

Six nouvelles taxes sont prévues, dont cinq frapperont des matériaux de construction à leur entrée dans la ville :

la chaux à bâtir	0,10 F par sac	donnant une prévision de	300 F
le ciment	0,40 F par sac		400 F
le plâtre	0,15 F par sac		450 F
le sable	0,20 F par m <sup>3</sup>		1 000 F
les briques (ou les tuiles)	2,00 F par millier		2 000 F

Il s'agit de prendre en compte la plus-value que la présence d'une garnison importante donneraient aux maisons de la ville. Elles se loueraient plus facilement et à un bon prix aux officiers.

On envisage aussi de taxer le savon (0,50 F par quintal pour un revenu prévisible de 500 F). Là encore les soldats sont de bons consommateurs de savon pour l'entretien de leurs effets.

Toutes ces recettes mises bout à bout, il manque encore 2 500 F. Le rapport Maillon projette alors une *imposition nouvelle qui aurait pour assiette la longueur des façades des maisons d'habitation et des bâtiments attenants immédiatement à ces maisons*. Des immeubles bordant des rues où musardent des conscrits et défilent des fanfares prennent valeur et intérêt ! Une étude sommaire a déjà été réalisée : les 7 000 m de façades imposées à 0,35 F le m courant suffiraient.

### Le colonel fait monter les enchères

Lors de la séance du 2 octobre 1889<sup>69</sup>, le maire lit trois lettres du colonel Brossé, directeur du génie. Cet officier supérieur chargé du dossier de Montbrison se fait de plus en plus pressant et fait monter les enchères :

Le 1<sup>er</sup> courrier est de Clermont-Ferrand, le 3 août 1889 :

<sup>68</sup> Notons en passant que suivant ces estimations on consomme 12 500 hl de vin chaque année à Montbrison. Ce qui, femmes et enfants compris, représente 1 demi-litre de vin par personne et par jour .

<sup>69</sup> *Délibérations du conseil municipal de Montbrison* du 2 octobre 1889, archives municipales.

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,  
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

*M. le général, commandant le 13<sup>e</sup> corps d'armée, trouve bien faible le chiffre de 300 000 F offert par le conseil municipal ; il craint bien que le Ministre de la Guerre ne puisse pas parfaire le total indispensable...*

*Le général me charge de vous dire qu'il ferait son possible pour obtenir le régiment complet... Mais avant tout il faudrait tâcher d'ajouter un peu aux 300 000 F. Les autres villes donnent 500 000 F. J'en connais même (Saint-Nazaire par exemple) qui ont donné 800 000 F pour un bataillon...*

C'est donc surtout une question d'argent.

Le 1<sup>er</sup> septembre, le colonel revient à la charge. Il rappelle son courrier du 3 août et, prétextant le renouvellement prochain du bail du champ de manœuvres, dit attendre impatiemment une réponse :

*... il semble impossible, en effet, avec les retards subis ou à craindre, d'arriver à avoir la garnison complète en 2 ans comme on y arrive à Aurillac et comme on y arrivera à Riom...*

Ah ! les villes comblées ! Les conseillers municipaux de Montbrison en sont tout émoustillés mais c'est cher !

### **Le député Georges Levet à la rescousse**

La 3<sup>e</sup> lettre est encore plus pressante. Le colonel avance ses derniers arguments :

*De St-Mandé, près Paris, 4, chaussée de l'Etang, le 24 septembre 1889.*

*Les élections de Montbrison étant terminées sans ballottage, je m'empresse de venir insister auprès de vous pour la question capitale de votre cité. Je suis à Paris pour une dizaine de jours ; je tiens le rapport relatif à la caserne tout prêt, mais j'ai pu pressentir M. le général directeur et je crois que l'offre de 300 000 F amènerait le rejet de votre projet...*

Il demande la convocation rapide du conseil municipal *afin d'arriver, avec l'aide de M. Levet (votre nouveau député), en faisant valoir les avantages futurs de l'agrandissement de votre situation militaire (et les chances d'obtenir ensuite le reste du régiment...) à obtenir d'urgence une offre plus en rapport avec les dépenses à faire et avec ses avantages certains...*

La réponse doit être adressée directement à Paris avec une copie de la délibération approuvée par le préfet. Le colonel fera ensuite diligence : *Je courrais aussitôt au Ministère de la Guerre ; M. Levet pourrait aller à l'Intérieur, direction des affaires départementales et communales, pour hâter la solution...*

Le conseil municipal a donc le marché en main. Il s'ensuit de longues discussions où interviennent le maire, M. Fraisse, le Dr Paul Dulac, MM. Maillon, Morel, Chialvo. Finalement par 10 voix contre 5, le conseil maintient à son grand regret la proposition de 300 000 F.

### **400 000 F ou rien**

L'administration militaire fait une nouvelle tentative pour forcer la main des édiles. Le 2 novembre 1889, le chef de bataillon Peret transmet à la ville la décision ministérielle du 26 octobre 1889 concernant l'état-major et un bataillon du 16<sup>e</sup> R. I. à loger éventuellement à Montbrison :

*Si la ville ne consent pas à porter le montant de la subvention au minimum des dépenses à faire (400 000 F) elle devra renoncer à toute augmentation de garnison et aux avantages (revenus de l'octroi, travaux exécutés dans la ville...)<sup>70</sup>.*

---

<sup>70</sup> *Délibérations du conseil municipal de Montbrison* du 6 novembre 1889, archives municipales.

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,  
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

400 000 F, voilà la condition *sine qua non*. Le maire se contente cette fois de prendre acte de cette décision. Pour le budget d'une ville de l'importance de Montbrison la somme est en effet considérable. Le résultat du compte de l'exercice 1889 s'élève à seulement 244 587,50 F de recettes, le produit de l'octroi en représentant presque la moitié.

Le 22 avril 1890, le docteur Paul Dulac est élu maire de Montbrison. C'est un opposant à la construction d'une autre caserne. Le projet passe donc au second plan pendant quelques années...

## **Encore des marchandages**

Arrive la fin du siècle. Le notaire Claude Chialvo a remplacé depuis le 21 octobre 1894 le Dr Dulac comme maire de la ville et le serpent de mer de la nouvelle caserne réapparaît.

Des négociations sont discrètement menées, pendant des mois, entre la ville et l'administration militaire. Elles paraissent difficiles. Le 25 mars 1898, M. Chialvo est obligé de démentir que les pourparlers aient cessé entre la municipalité et l'armée<sup>71</sup>.

Au cours du conseil municipal du 27 décembre 1898 le maire fait le point de la situation :

La ville propose une subvention de 300 000 F et tout le terrain nécessaire pour regrouper à Montbrison tout un régiment (comme 9 ans plus tôt)<sup>72</sup>.

L'administration militaire propose d'augmenter la garnison d'un bataillon, de fixer à Montbrison la résidence du colonel, de son état-major, et notamment de la musique. Et elle compte bien sur ce dernier point pour allécher les Montbrisonnais. Cependant il faut 450 000 F - soit 50 % de plus que ce qui est promis - pour installer un bataillon et le petit état-major.

Nouvelles discussions passionnées au conseil municipal avec marchandage comme sur le foirail. On propose de couper la poire en deux en offrant 400 000 F. Le conseil prend sa décision à la majorité en *témoignage de la sympathie de la population envers l'armée* et surtout, pense-t-il, *dans l'intérêt même de la prospérité de la ville...*

Mais les temps changent et les prix s'envolent.

Le 6 novembre 1899 le ministre prend la décision de principe d'installer ailleurs qu'à Montbrison les trois bataillons de la portion principale du 16<sup>e</sup> régiment d'infanterie<sup>73</sup>.

Le 25 octobre M. Chialvo, décidément obstiné, demande quelles seraient les nouvelles exigences de l'armée. La réponse anéantit les dernières illusions des Montbrisonnais : il faudrait 1,5 million de F, plus de 2 millions si l'on inclut les frais. C'est évidemment inaccessible et les conseillers municipaux parlent avec tristesse d'*une surenchère ouverte entre deux villes*.

Adieu le colonel avec un beau régiment bien complet ! Il restera tout de même à Montbrison les éléments d'un bataillon du 16<sup>e</sup> R. I.

## **Nouvelles tractations**

Pourtant tout n'est pas fini puisque le 18 août 1903 le général Girardel, commandant le 13<sup>e</sup> corps d'armée, relance la Ville :

*Le Ministre de la Guerre vient de m'aviser que des modifications à la répartition générale des troupes dans le 13<sup>e</sup> corps d'armée pourront être opérées prochainement. En conséquence, le moment me paraît favorable pour la municipalité de Montbrison d'arrêter les projets qu'elle*

---

<sup>71</sup> *Délibérations du conseil municipal de Montbrison* du 25 mars 1898, archives municipales.

<sup>72</sup> *Délibérations du conseil municipal de Montbrison* du 27 décembre 1898, archives municipales.

<sup>73</sup> *Délibérations du conseil municipal de Montbrison* du 6 novembre 1899, archives municipales.

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,  
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

*pourrait avoir au sujet de la construction d'une nouvelle caserne... je vous serais obligé de vouloir bien me faire connaître si la municipalité de Montbrison ne serait pas disposée à faire les sacrifices qu'exigerait la réunion à Montbrison du 16<sup>e</sup> régiment d'infanterie en entier...*<sup>74</sup>

Montbrison souhaite toujours accueillir de nouveaux pantalons rouges mais répond un peu évasivement que la ville fera tout son possible. Et une commission est créée pour suivre la question.

Dans les semaines qui suivent M. Chialvo s'entretient directement avec le général Girardel qui lui fait un accueil tout à fait *bienveillant*. Encouragé, le maire consulte le génie militaire pour avoir des données concrètes. Il faudrait 3 000 m<sup>2</sup> de locaux nouveaux (soit 850 m<sup>2</sup> de plancher par compagnie)<sup>75</sup>. Les propositions - non chiffrées - de la municipalité sont transmises au ministre en novembre 1903<sup>76</sup>. Il y aura donc, encore, des avant-projets puis des projets et des propositions définitives.

Finalement le 16<sup>e</sup> ne fut jamais complètement concentré dans la ville jusqu'à la dissolution du corps en 1923. Les efforts des Montbrisonnais avaient été vains.

### Une école d'enfants de troupe à Montbrison ?

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en pensant à la ligne bleue des Vosges, Montbrison nourrit des ambitions militaires. En 1882, la ville est prête à tous les sacrifices pour installer une école d'enfants de troupe...

En 1882, le ministère de la Guerre projette de créer dans le pays plusieurs écoles d'enfants de troupe (de 400 à 500 élèves chacune). Pour ces fils de militaires élevés aux frais de l'Etat, les villes sont invitées à offrir des immeubles qu'elles possèderaient et qui pourraient convenir ou à faire connaître si elles seraient disposées à payer pour la construction des casernements indispensables.

Dans sa séance du 20 mai 1882, le maire, M. Georges Levet, rappelle que Montbrison veut depuis longtemps une garnison importante. Mais il faudrait une nouvelle caserne, plus spacieuse, pour avoir un régiment complet. Il ne faut donc pas laisser passer une si belle occasion.

Et M. le Maire d'énumérer les atouts de Montbrison : excellente position topographique, facilités de communication par de *nombreuses lignes de chemins de fer, relation directe avec Clermont* (chef-lieu du 13<sup>e</sup> corps d'armée) *et avec Lyon*, grande facilité d'approvisionnement, *situation hygiénique excellente* – là, c'est moins sûr – et une population de bons patriotes.

Pour installer l'école, on offre la sous-préfecture en promettant à M. le Sous-Préfet de le reloger dans l'hôtel d'Allard. Le conseil est même disposé à contribuer *dans une large mesure, à la construction de nouveaux bâtiments*. Bel effort, car le budget est serré !

Le commandant Nicolas, de l'arme du génie, constate que les bâtiments de la sous-préfecture pourront convenir. Cependant, pour une installation complète, il faudrait dépenser une somme de 450 000 F environ. Autre exigence : La Ville doit abandonner à l'Etat le square de la sous-préfecture (actuel square Honoré-d'Urfé anciennement nommé "Jardin des chiens").

Un espace couvert pour faire la manœuvre et servir de gymnase pendant la mauvaise saison doit être trouvé. La halle couverte conviendra. Il faut encore pour l'école un jardin maraîcher de 60 ares. On l'établira dans le parc de la sous-préfecture.

---

<sup>74</sup> *Délibérations du conseil municipal de Montbrison* du 27 août 1903, archives municipales.

<sup>75</sup> *Délibérations du conseil municipal de Montbrison* du 22 octobre 1903, archives municipales.

<sup>76</sup> *Délibérations du conseil municipal de Montbrison* du 26 novembre 1903, archives municipales

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,  
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

A la séance du 10 avril 1883, il y a accord complet : la halle sera à la disposition de l'école 3 ou 4 jours par semaine, autres que ceux du marché, bien sûr. La ville versera une subvention de 200 000 F. Tout est bien.

Le 17 mai 1882, nouveau conseil municipal. Toutes les pièces sont réunies pour être transmises à la préfecture. Le maire ira à Paris et une délégation auprès du ministre de la Guerre. On envisage de solliciter l'appui des députés et sénateurs du département. Le grand jeu ! Il ne reste plus qu'à attendre.

On attend toujours. Montbrison n'est pas devenu *Montbrison-l'Ecole* à l'instar de Saint-Maixent ou Saint-Cyr. Et en 1886, on se contenta d'acheter 60 fusils scolaires pour faire jouer à la guerre les élèves de l'école primaire supérieure de Montbrison en attendant de délivrer l'Alsace et la Lorraine.